

Plan de conservation du saumon atlantique et de développement durable de la pêche de la rivière du Gouffre



Avril 2019



Équipe de réalisation

Rédaction, recherche et révision

Rosemarie Gagnon-Poiré
Chargée de projets
Technicienne de la faune, Biologiste M. Sc
Fédération québécoise pour le saumon atlantique

Myriam Bergeron
Chargée de projets
Biologiste M. Sc
Fédération québécoise pour le saumon atlantique

Alexandra Déry
Chargée de projets
Biologiste M. ATDR
Fédération québécoise pour le saumon atlantique

Recherche documentaire et révision

Benoît Bouchard
Président
Association de conservation de la Vallée du Gouffre

Martial Girard
Ancien directeur général
Association de conservation de la Vallée du Gouffre

Jeff Goulet
Biologiste, Tech. aménagement de la faune
OBV Charlevoix-Montmorency

Référence à citer :

ACVG, FQSA (2019). *Plan de conservation du saumon atlantique et de développement durable de la pêche de la rivière du Gouffre*, Association de conservation de la Vallée du Gouffre, 50 p. et annexes.

Remerciements

La rédaction de ce plan de conservation et de développement durable de la pêche a été rendue possible grâce au financement de la Fondation pour la conservation du saumon atlantique (FCSA) et de la Fondation Saumon. Un merci tout particulier aux membres du conseil d'administration de l'Association de conservation de la Vallée du Gouffre (ACVG) qui se sont impliqués dans le projet. Merci également à Jeff Goulet (OBV Charlevoix-Montmorency) pour sa contribution au projet et à Maxime Guérard (MFFP) pour sa participation dans la révision du document final. Finalement, la structure de ce plan est inspirée du Plan stratégique de développement durable de la pêche au saumon atlantique de la rivière Ouelle rédigé par l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR).

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction.....	1
1.1	Objectifs.....	1
2.	Historique de la rivière	3
3.	Le bassin versant de la rivière du Gouffre.....	4
3.1	Utilisation du territoire.....	6
3.2	Régime hydrique de la rivière	12
3.3	Géomorphologie et dynamique de la rivière	19
3.4	Qualité de l'eau	22
3.5	Thermie de la rivière	23
3.6	Attraits touristiques.....	26
4.	Contexte de gestion actuel.....	29
4.1	La gestion de la rivière du Gouffre par l'ACVG.....	31
5.	Le saumon atlantique et son habitat.....	35
5.1	La truite arc-en-ciel	39
6.	Les constats et les recommandations	41
7.	Conclusion	47
8.	Références.....	49
	Annexes.....	51

1. INTRODUCTION

Le saumon atlantique (*Salmo salar*) prend une place importante dans le patrimoine faunique, identitaire et culturel dans l'est de l'Amérique du Nord. Au Québec, sa pêche sportive est un moteur de développement économique non négligeable pour plusieurs municipalités. Le rôle que cette ressource joue dans ces collectivités et la valeur écologique intrinsèque à cette espèce anadrome justifie les efforts de conservation pour sa pérennité dans les rivières québécoises.

L'approche de gestion fine du saumon atlantique de type « rivière par rivière » du Québec repose sur le fait que chaque rivière possède une population distincte au profil génétique unique. Dans ce contexte, l'acquisition de connaissances sur chaque rivière à saumon est légitime afin de dresser un portrait fidèle de l'état de sa population. À l'échelle locale, voilà pourquoi l'Association de conservation de la Vallée du Gouffre (ACVG) a pris l'initiative de rédiger ce *Plan de conservation du saumon atlantique et de développement durable de la pêche de la rivière du Gouffre* qui s'inscrit dans la démarche provinciale et nationale pour la conservation des stocks de saumon atlantique. L'élaboration d'un tel plan est cohérente avec l'une des recommandations émises par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA, 2015) avant la mise en place du Plan de gestion du Saumon atlantique 2016-2026 du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP, 2016), c'est-à-dire l'élaboration et l'imposition de plans de gestion et de réglementations spécifiques à chacune des rivières ou groupe de rivières.

1.1 Objectifs

Le dernier exercice de synthèse de la documentation et d'émission de recommandations pour la mise en valeur de la ressource salmonicole de la rivière du Gouffre remonte à 1999 (Pro Faune, 1999). Depuis, la situation de la population de saumon de la rivière a évolué et mérite qu'on s'y attarde à nouveau, presque vingt ans plus tard. Le *Plan de conservation du saumon atlantique et de développement durable de la pêche de la rivière du Gouffre* se veut une synthèse des études, documents et écrits portant sur la rivière du Gouffre. L'analyse de cette littérature servira à dresser le portrait actuel de l'état de la population de saumon et de son habitat dans la rivière. Cette démarche permettra de soulever les problématiques et identifier les manques à combler spécifiques à la rivière. Cette mise à jour des connaissances sera un outil d'aide à la décision pour l'Association de conservation de la Vallée du Gouffre (ACVG) dans une optique de conservation de l'espèce et de développement durable de la pêche sportive.

Ce document rassemble, dans un premier temps, un récapitulatif sommaire des informations existantes sur la rivière du Gouffre. L'ensemble des éléments suivants y sont abordés : l'historique de la rivière, le contexte de gestion actuel, une description du bassin versant de la rivière ainsi que l'état actuel du saumon atlantique et son habitat. Ce survol des connaissances permettra d'identifier les informations manquantes nécessaires à la conservation du saumon atlantique et la bonne gestion de sa pêche. À travers les différentes sections, des problématiques seront énoncées. La dernière section du plan sera dédiée aux recommandations liées à chaque problématique listée

précédemment. C'est à partir de ces recommandations que l'Association de conservation de la Vallée du Gouffre (ACVG) pourra orienter ses futures décisions de conservation et de gestion de la pêche.

2. HISTORIQUE DE LA RIVIÈRE

En 1608, ce n'est nul autre que Samuel de Champlain qui baptise la rivière du Gouffre. En 1678, les colons quittent la Côte-de-Beaupré pour venir défricher les basses-terres aux abords de la rivière du Gouffre et s'établir à ce qui deviendra la municipalité de Baie-Saint-Paul (Roche Ltée, 1992). À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la rivière fut louée par le gouvernement à des intérêts américains avec droits exclusifs de pêche. À l'époque, les saumons étaient traditionnellement capturés au verveux, à la fouène ou avec le filet par les populations locales (Lafleur, 1973). Au début du 20^e siècle, les pêcheurs sportifs de la région de Québec fréquentaient la rivière du Gouffre, qui a toujours eu la réputation d'offrir des saumons de taille imposante, bien que l'abondance de la population varie annuellement de façon importante. Des peintres réputés comme Clarence Gagnon, Marc-Aurèle Fortin, René Richard ou Jean-Paul Lemieux, ont aussi immortalisé cette rivière et ses paysages d'une rare beauté.



Figure 1. Estuaire de la rivière du Gouffre, huile sur toile, 1939 de Clarence Alphonse Gagnon.

C'est le 20 mars 1979 qu'une quarantaine de Charlevoisiens font naître l'Association de conservation de la vallée du Gouffre (ACVG). Au printemps 1979, 100 fosses à saumons sont inventoriées dans la rivière du Gouffre. À l'époque, cette rivière est une des rares qui soit gérée par un organisme sans but lucratif, qui mène ses activités de pêche sur des terrains privés, en vertu des articles 36 et 37 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune sur des terres privées*. L'Association contribue depuis à rendre la rivière plus accessible, à l'aménager ainsi qu'à en développer et contrôler son exploitation. L'Association de conservation de la Vallée du Gouffre est membre de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique depuis 1996.

3. LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU GOUFFRE

La rivière du Gouffre est la première rivière à saumon à l'est de la ville de Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Avec la rivière Malbaie, la rivière du Gouffre est l'une des deux rivières à saumon de la région de Charlevoix. La rivière du Gouffre prend sa source dans le lac des Cœurs, à 822,96 mètres d'altitude, dans la ZEC des Martres (OBV Charlevoix-Montmorency, 2014). Son parcours sinueux de 71 kilomètres (tableau 1) traverse, du nord au sud, des paysages sauvages et tourmentés, notamment ceux de deux vallées, celle de la région de Notre-Dame-des-Monts et de l'autre, du Gouffre, s'étendant de Saint-Urbain jusqu'à l'arrivée dans le fleuve Saint-Laurent, à Baie-Saint-Paul.

Tableau 1. Informations relatives au bassin versant de la rivière du Gouffre (Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency, 2014).

Variable	Valeur
Superficie du bassin versant	997 km ²
Longueur de la rivière	71 km
Débit moyen annuel	18 m ³ /s
Territoire forestier	74 %
Terres agricoles	23 %
Urbain	1 %
Nombre d'affluents	11
Nombre de lacs	185

D'une superficie approximative de 997 km², le bassin versant de la rivière du Gouffre est accolé aux bassins versants de la rivière Sainte-Anne du Nord, au nord, de la rivière Malbaie, au nord-est, de la rivière Jean-Noël, à l'est et de plusieurs petites rivières au sud (OBV Charlevoix-Montmorency, 2014). Sept municipalités et 2 territoires non-organisés (TNO) sont répertoriés sur le bassin versant. Il s'agit de Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Notre-Dame-des-Monts, Saint-Hilarion, La Malbaie, Petite-Rivière-Saint-François, Saint-Aimé-des-Lacs, Les Éboulements, le TNO du Lac-Pikauba et le TNO du Mont-Élie (figure 2). Le territoire est divisé dans deux municipalités régionales de comté, soit Charlevoix et Charlevoix-Est. La grande majorité de la population est établie à Baie-Saint-Paul et il est estimé que 9 300 personnes résident sur le territoire du bassin versant (MAMROT, 2012).

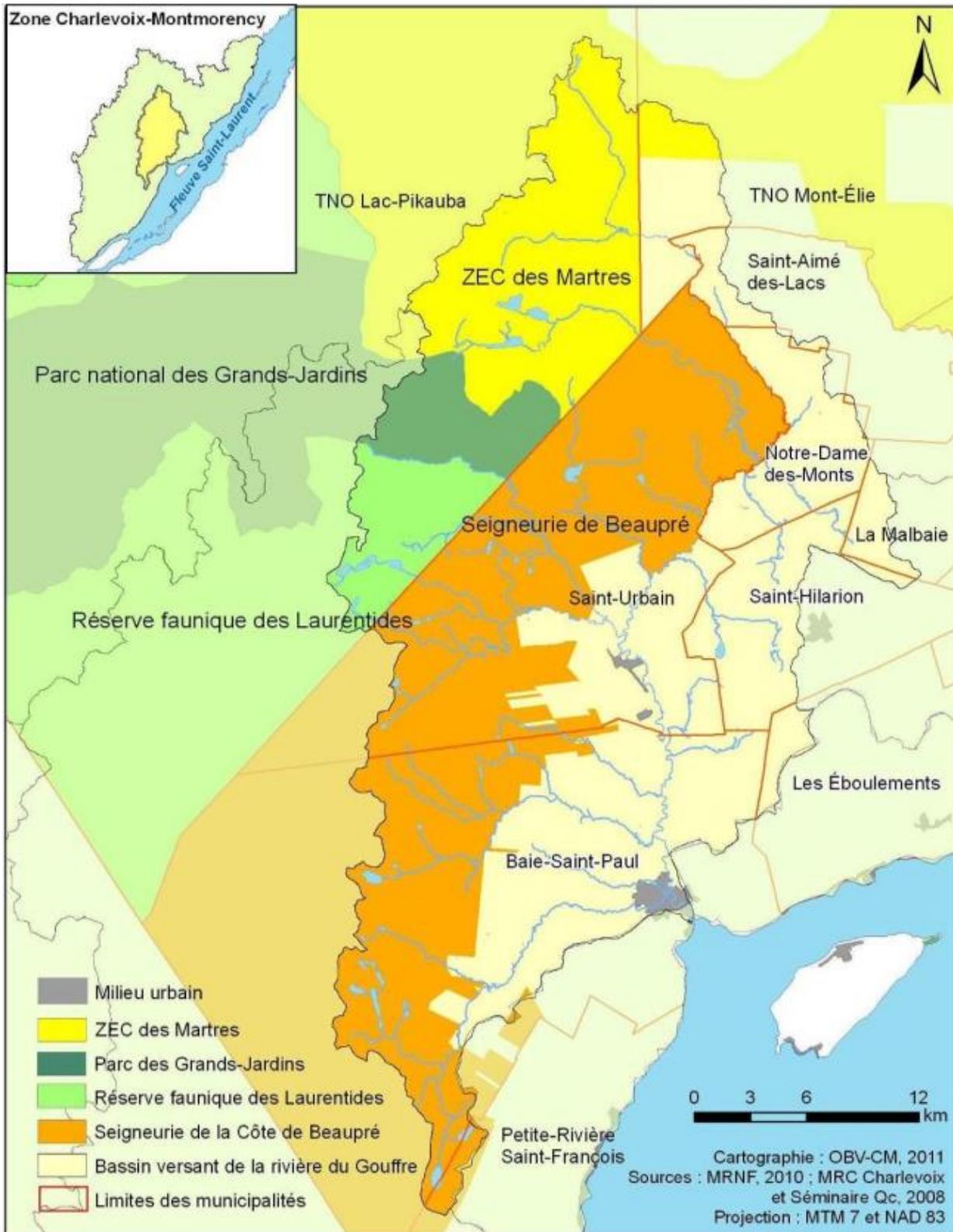


Figure 2. Occupation du territoire du bassin versant de la rivière du Gouffre (tirée de OBV Charlevoix-Montmorency, 2014).

3.1 Utilisation du territoire

Les trois quarts du bassin versant de la rivière du Gouffre sont sous couvert forestier tandis que moins de 23% sont utilisés pour l'agriculture dans le secteur aval, dans la vallée (figure 3). Seulement un pourcent du territoire est en milieu urbain (OBV Charlevoix-Montmorency, 2014). Plus de la moitié du territoire forestier correspond aux terres de la Seigneurie de Beaupré, appartenant au Séminaire de Québec, tandis que le tiers est de tenure publique (UAF 33-51) (figure 5). Les derniers dix pour cent des terres forestières correspondent à d'autres boisés privés. Quant à la zone agricole, elle occupe 23 038 hectares, mais seulement 2 638 hectares sont utilisés pour la production (OBV Charlevoix-Montmorency, 2014) (figure 6). Sur le territoire de la ZEC des Martres, à 25 kilomètres au nord de la municipalité de Saint-Urbain, se trouve la seule mine actuellement en exploitation du bassin versant. La mine SITEC Sec est une carrière à ciel ouvert en haute altitude pour l'extraction du Quartz situé en franche du bassin versant de la rivière du Gouffre et de la rivière Malbaie (figure 4 et figure 5). Les pratiques minières correspondent aux exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques (MELCC) (OBV Charlevoix-Montmorency, 2014). Actuellement mis de côté, le projet La Crête de Silicium, est une seconde mine qui serait implantée à 4 km de la mine SITEC Sec sur le territoire de la ZEC des Martres (figure 5). Les autorisations nécessaires à son exploitation sous l'autorité du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs leur sont actuellement refusées, puisque ce territoire est protégé en raison de la présence du caribou forestier. Cette nouvelle mine serait sous la responsabilité de Rogue Ressources Inc. et ferait également l'extraction du Quartz sur une période minimale de 20 ans.

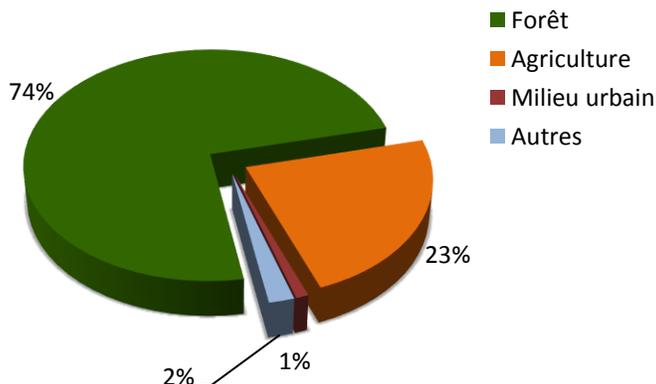


Figure 3. Utilisation du territoire sur le bassin versant de la rivière du Gouffre.



Figure 4. Mine SITEC sec (tirée de (OBV Charlevoix-Montmorency, 2014).

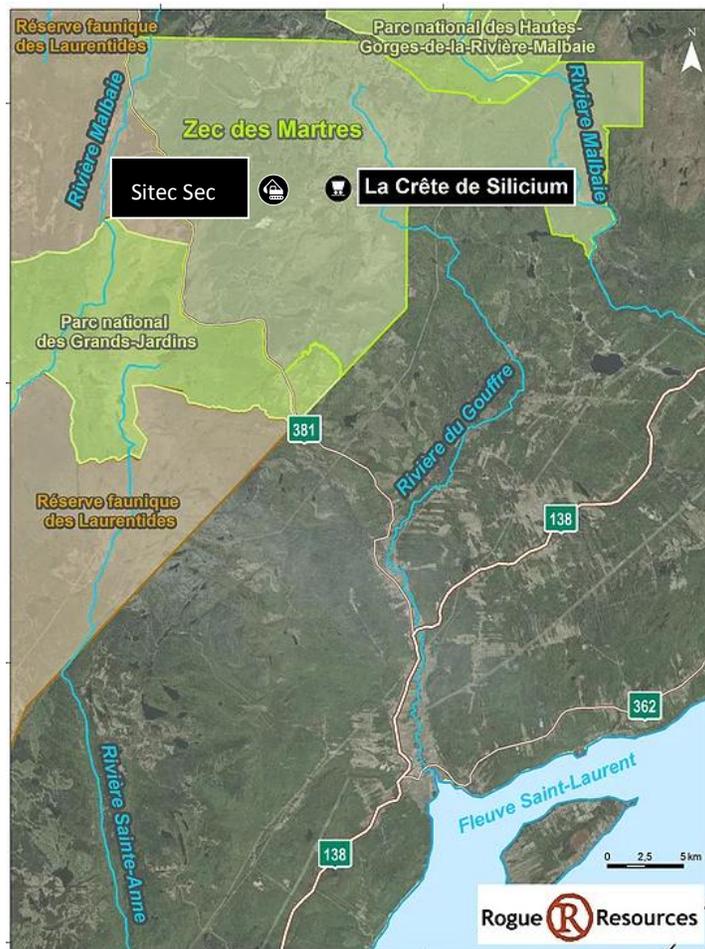


Figure 5. Emplacement de la mine SITEC sec et du projet La Crête de Silicium (Rogue Ressources Inc., site web)

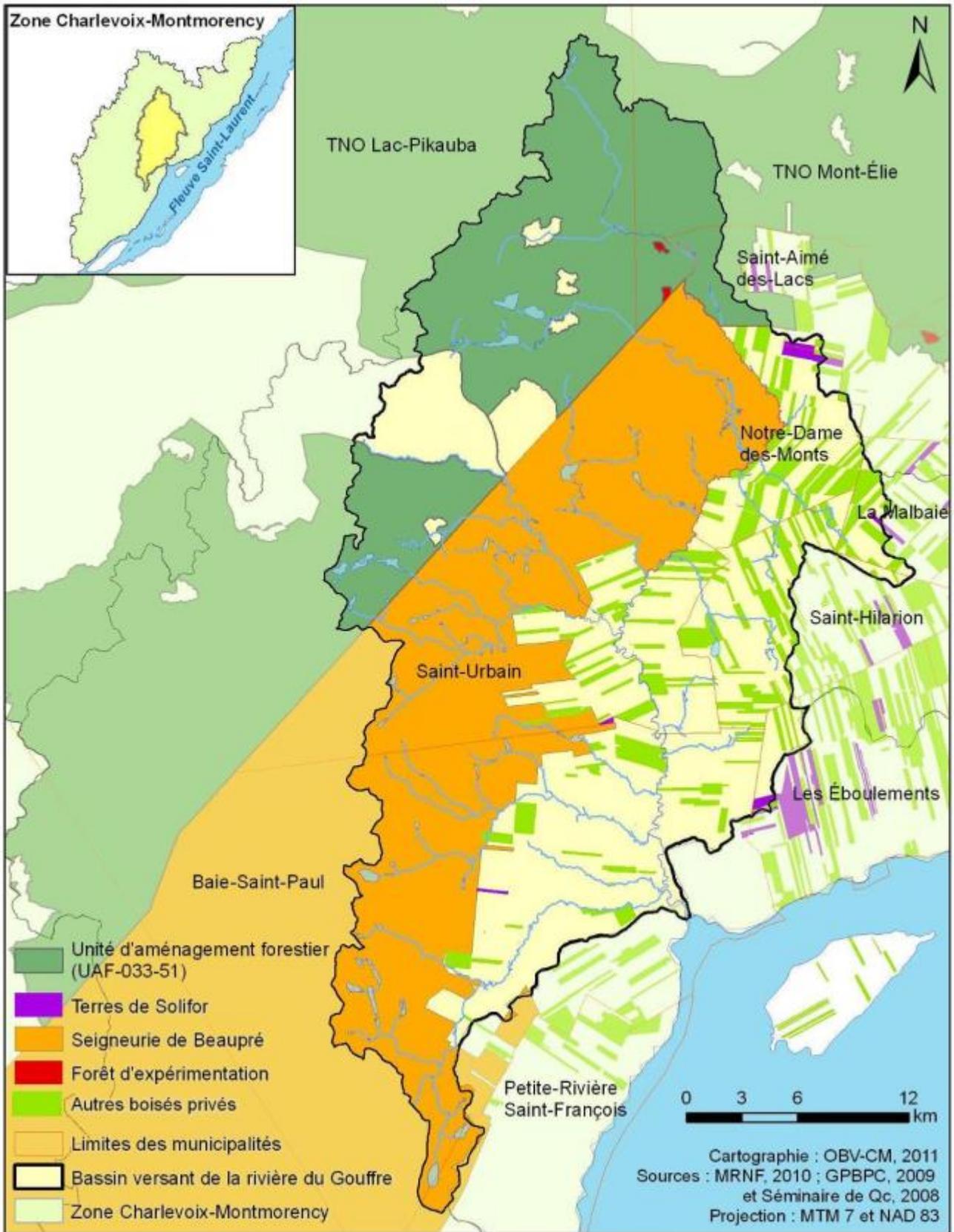


Figure 6. Foresterie du bassin versant de la rivière du Gouffre (tirée de OBV Charlevoix-Montmorency, 2014).

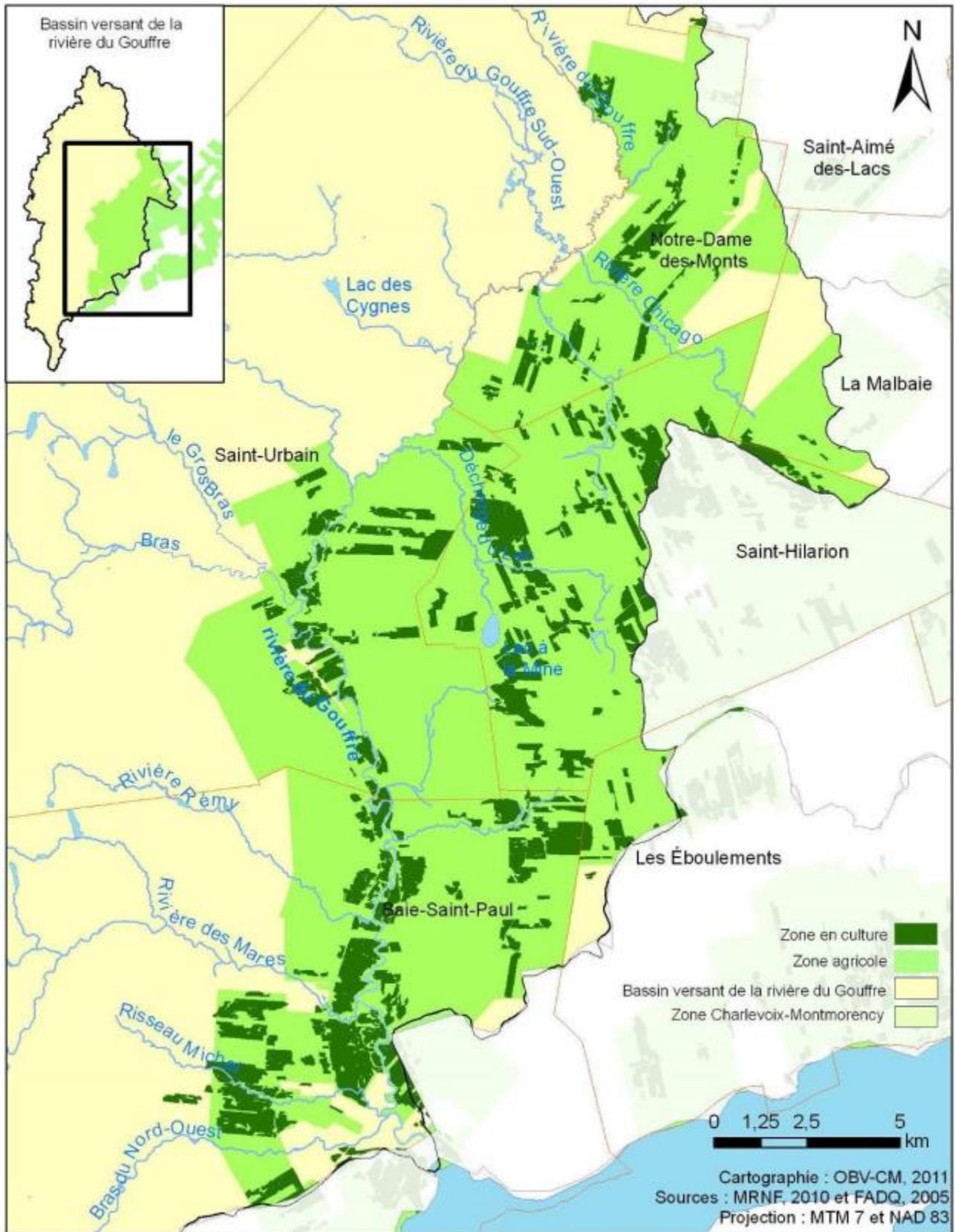


Figure 7. Agriculture et zone agricole dans le bassin versant de la rivière du Gouffre (tirée de OBV Charlevoix-Montmorency, 2014).

Problématique 1

Comme le territoire forestier compte 74 % de la superficie du bassin versant de la rivière, l'exploitation forestière peut avoir un impact sur le réseau hydrique et ainsi affecter la qualité des habitats nécessaires aux divers stades de vie du saumon en eau douce.

Problématique 2

En terre privée, la réglementation d'exploitation forestière est celle des MRC et non celle appliquée sur les terres publiques.

Problématique 3

Comme le territoire agricole compte 23 % de la superficie du bassin versant de la rivière et est situé dans la Vallée, soit le secteur aval de la rivière, les activités agricoles peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau.

3.2 Régime hydrique de la rivière

Le bassin versant de la rivière du Gouffre compte 11 affluents et les lacs occupent moins d'un pourcent de la superficie (tableau 2, figure 8) (Roche Ltée, 1992). Le temps de réponse d'augmentation du débit suite aux précipitations est rapide et les périodes d'étiage peuvent être assez sévères. Une station de jaugeage (n° 051301) a été opérée de 1968 à 1996 et incluait le drainage d'une superficie de 865 km² du bassin versant (figure 9, tableau 3). Il n'y a plus de station de mesure de débit sur la rivière. Toutefois, des stations de mesure de niveau d'eau, installées en 2018 devraient bientôt permettre de suivre les débits approximatifs en temps réel. Actuellement, les inondations sont fréquentes en raison des débordements du tronçon principal. Certaines zones sont particulièrement à risque (figure 10, figure 11, et figure 12).

Tableau 2. Cours d'eau principaux du bassin versant de la rivière du Gouffre ((tirée de OBV Charlevoix-Montmorency, 2014).

Nom	Longueur (km)	Superficie (km²)
Rivière Bras du Nord-Ouest	18	111,0
Rivière des Mares	22	39,9
Gros-Bras	21	13,3
Petit Bras	18	10,6
Du Gouffre Sud-Ouest	12	23,9
Des Ilets (ou Îlots)	9	35,0
Rivière La Rémi	13	15,1
Chicago	10	357,6
Ruisseau Michel	14	243,8
Rivière des Cygnes	18	
Ruisseau au Cap Martin	7	11,0

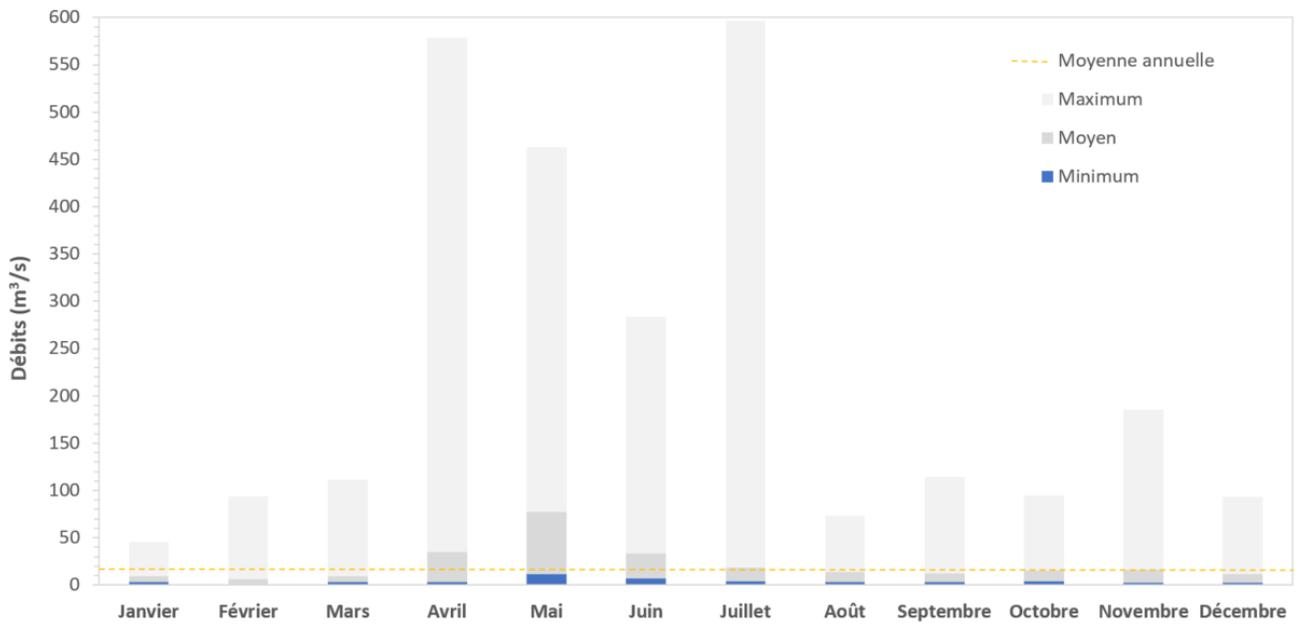


Figure 9. Hydrogramme de la rivière du Gouffre (station 051301) durant la période 1968 à 1996 (CEHQ, site web).

Tableau 3. Débits journaliers de crue et d'étiage de la rivière du Gouffre à la station 051301 de 1967 à 1990 (tiré de Roche Ltée, 1992)

Période retour (année)	Débit d'étiage (m³/s)	Débit de crue (m³/s)
2	3,62	203
5	3,20	333
10	3,00	419
20	2,85	502
50	2,69	609
100	2,60	689

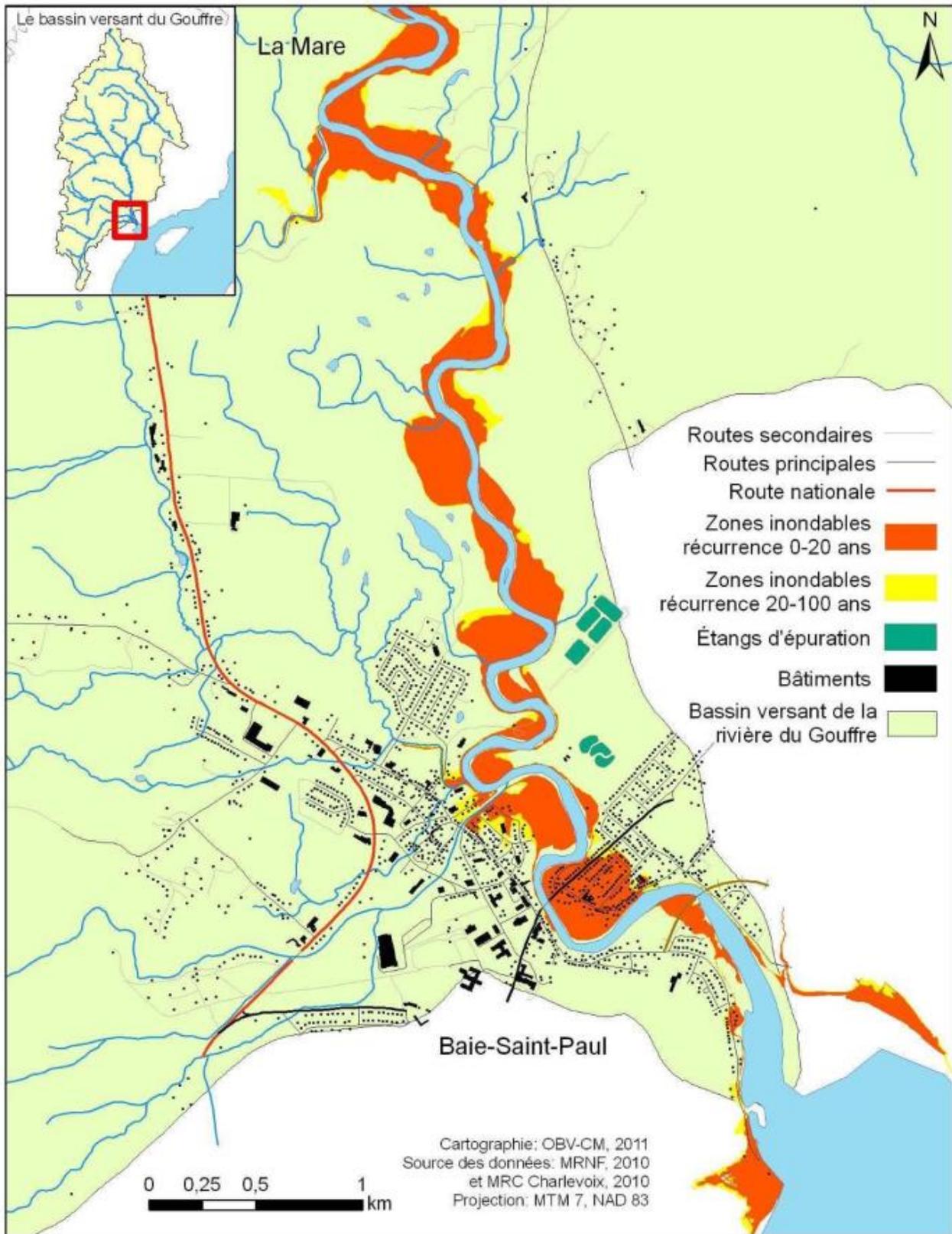


Figure 10. Zones inondables à Baie-Saint-Paul (tirée de OBV Charlevoix-Montmorency, 2014).

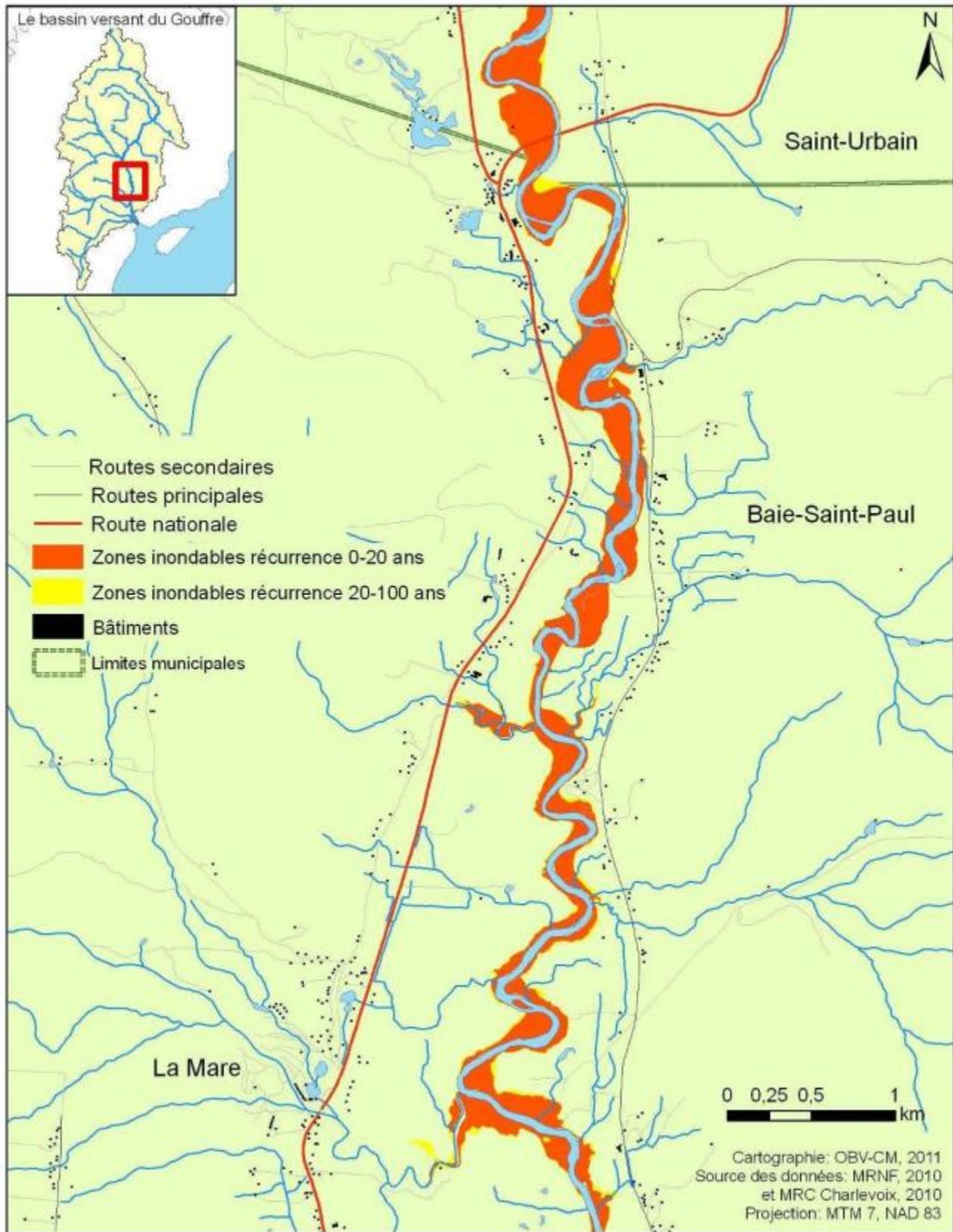


Figure 11. Zones inondables dans le secteur de la Mare (tirée de OBV Charlevoix-Montmorency, 2014).

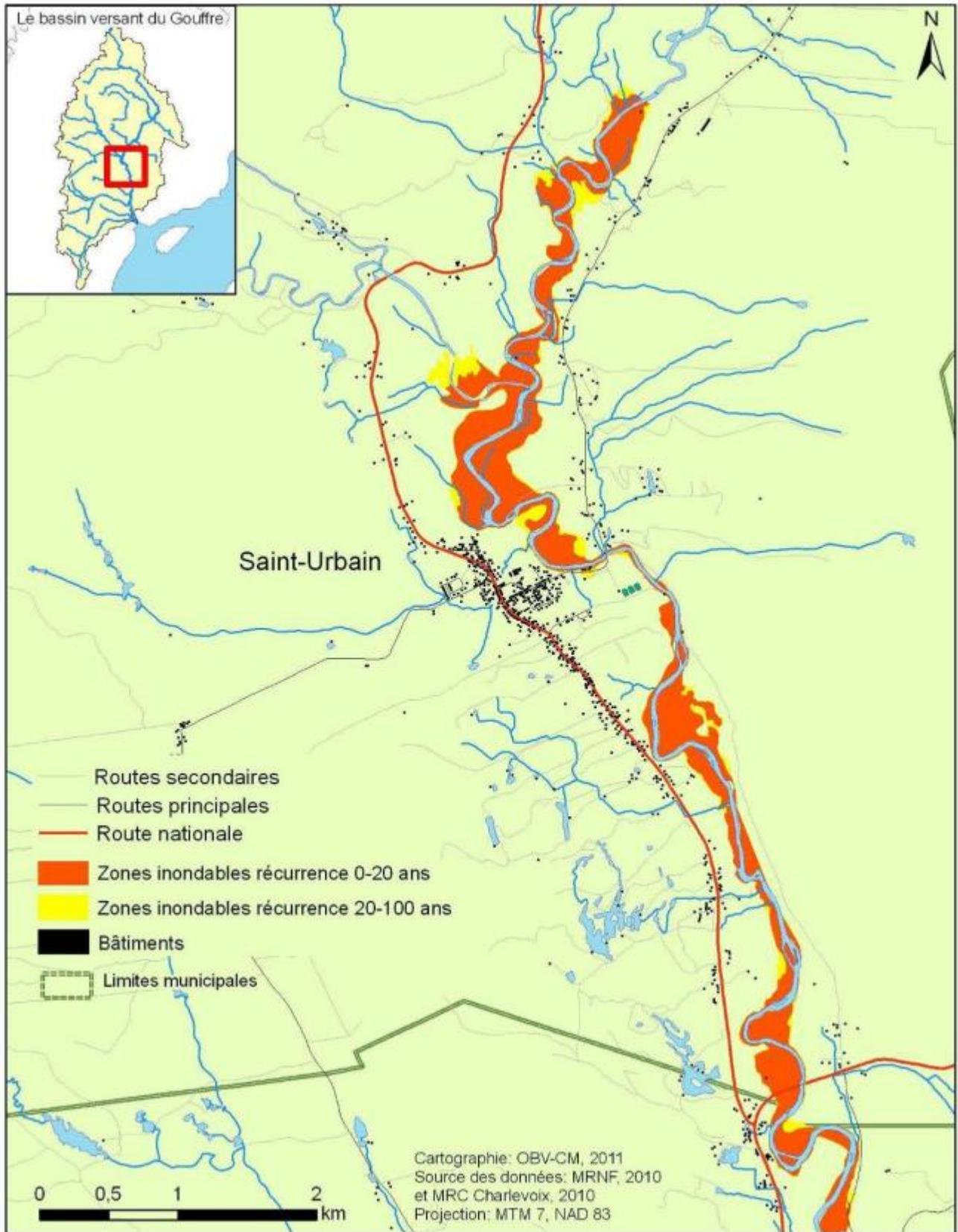


Figure 12. Zones inondables dans la municipalité de Saint-Urbain (tirée de OBV Charlevoix-Montmorency, 2014).

Problématique 4

Actuellement, aucun appareil n'est déployé dans la rivière pour faire le suivi du débit de la rivière. Dans un contexte de changements climatiques, ce type de données devrait être recueilli.

3.3 Géomorphologie et dynamique de la rivière

La géomorphologie de la rivière du Gouffre est jeune et très dynamique. Elle peut être séparée en trois tronçons géomorphologiques : le tronçon supérieur, composé de dépôts glaciaires (till), le tronçon médian, une zone de dépôts fluvio-glaciaire (sable et de cailloux) et finalement le tronçon inférieur, une zone d'accumulation formée essentiellement de dépôts marins et fluviaux constitués en majeure partie de sable ou de limon et d'argile remaniée (figure 13) (Groupe LMB Experts-Conseils Inc. 1990). Le lit du cours d'eau est constitué de pierres moyennes et de gravier. L'eau est de teinte foncée de couleur brunâtre. La partie ouest du bassin versant est montagneuse et la portion aval de la rivière est située dans une vallée en basse altitude.

D'après une modélisation sédimentaire, en moyenne 53 000 tonnes de sédiments sont transportées annuellement par la rivière. Cette charge sédimentaire importante aurait pour conséquence d'ensabler les frayères et les habitats d'hiver par des matériaux en provenance de l'amont affectant ainsi le succès d'incubation des œufs et les conditions d'alimentation et de survie des juvéniles (Groupe LMB Experts-Conseils Inc. 1990). La rivière est très dynamique et comprend de nombreux méandres, entraînant une grande mobilité de la rivière ainsi que de l'érosion sur une grande partie des berges (figure 14). Plusieurs ouvrages de protections ont été érigés dans les zones urbaines du bassin versant (OBV Charlevoix-Montmorency 2014). D'après une étude sur la sensibilité des berges de la rivière du Gouffre réalisée en 2011, plus de la moitié des berges présentait une valeur de sensibilité élevée ou très élevée dans les 16 derniers kilomètres du parcours de la rivière (Fortin, 2011).

Les bandes riveraines sont des zones indispensables à la qualité des eaux d'une rivière, surtout dans un contexte périurbain comme la rivière du Gouffre. Elles favorisent le maintien d'une eau fraîche, la production primaire (biomasse végétale) et secondaire (insectes et animaux) en plus de réduire l'apport en sédiments et phosphore dans le cours d'eau (Furois, 2016). Selon la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du MDDEFP* (2015), la largeur minimale recommandée pour préserver le rôle écologique de la bande riveraine est 10 à 15 mètres. En milieu agricole, une largeur minimale de trois mètres de bandes riveraines doit être laissée entre l'espace cultivé et le cours d'eau, et ce peu importe la taille du cours d'eau. Donc, ce règlement s'applique autant au niveau des rivières que des ruisseaux. En milieu forestier, dans le contexte d'une rivière désignée comme rivière à saumon en vertu du *Règlement de pêche du Québec* (1990) et de la *Loi sur les forêts*, les bandes riveraines doivent être d'une largeur de 60 mètres pour la protection de l'habitat du poisson. Les tributaires permanents des rivières à saumon en milieu forestier doivent également avoir des bandes riveraines de 20 mètres.

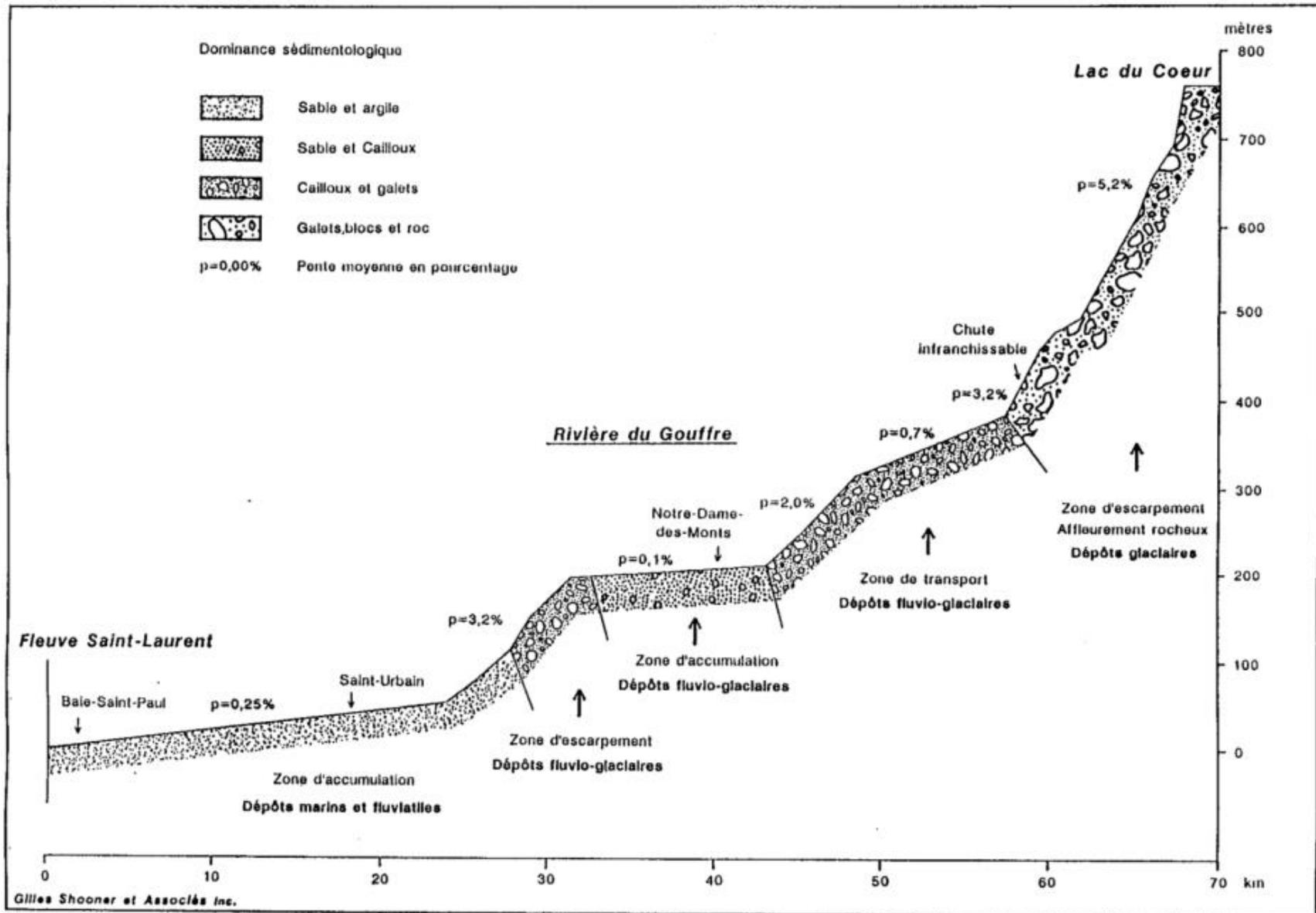


Figure 13. Profil longitudinal et composition du substrat de la rivière du Gouffre (tirée de Groupe LMB Experts-Conseils Inc. 1990).



Figure 14. Érosions des berges de la rivière du Gouffre (tirée de OBV Charlevoix-Montmorency, 2014, photo : OBV-CM)

Problématique 5

Des phénomènes importants d'érosion et d'aggradation (accumulation de sédiments dans le lit du cours d'eau) sont présents dans le bassin versant, principalement dans la portion aval de la rivière. Dans un contexte de changements climatiques, d'autres événements de météo extrême risquent de mettre à l'épreuve les berges et les aménagements existants.

3.4 Qualité de l'eau

Jusqu'en 1985, les municipalités rejetaient les eaux usées directement dans la rivière ce qui avait pour effet d'altérer grandement la qualité de l'eau. Depuis l'arrêt de ces pratiques, la qualité de l'eau s'est nettement améliorée (Groupe LMB Experts-Conseils Inc. 1990). Toutefois, la grande quantité de matière en suspension est toujours l'élément limitant pour la qualité de l'eau, probablement en raison des nombreux sites où les berges subissent une importante érosion. La qualité bactériologique s'est améliorée, mais les coliformes fécaux (moyenne de 374 UFC/100 ml) et le phosphore total ont toujours un impact significatif sur la qualité de l'eau de la rivière du Gouffre (OBV Charlevoix-Montmorency, 2014). Une autre étude sur la qualité de l'eau dans le bassin versant de la rivière du Gouffre (OBV Charlevoix-Montmorency, 2018) suggère que la matière en suspension pourrait venir des tributaires agricoles. Toutefois, aucun décrochement majeur de berges au niveau de la Gouffre n'a été enregistré durant cette étude.

Problématique 6

Le milieu agricole, forestier et urbain aurait un impact sur la qualité de l'eau et augmenterait la quantité de matière en suspension.

3.5 Thermie de la rivière

Peu d'informations sont disponibles sur la thermie de la rivière du Gouffre. Pourtant, il a été démontré que le stress thermique peut avoir une influence sur le taux de survie d'un saumon après une remise à l'eau (MAPAQ, 2012; Secrétariat canadien de consultation scientifique. Pêches et Océans Canada, 2012). De plus, des périodes de stress thermiques en saison estivale peuvent contraindre les déplacements des saumons adultes et des juvéniles. Lorsque la température de l'eau devient critique, les poissons recherchent les refuges thermiques de la rivière, c'est-à-dire les zones qui offrent une eau plus fraîche. En 1992, il a été rapporté que la température de l'eau pouvait atteindre 22°C (Roche Ltée, 1992). Trente ans plus tard, dans un contexte de bouleversements climatiques, il se pourrait que la rivière devienne plus chaude en étiage. Depuis peu, quatre thermographes ont été déployés sur la rivière du Gouffre par le réseau de suivi des rivières (figure 15) (RivTemp, site web). Dans le cadre du bilan mi-parcours du Plan de gestion du saumon atlantique 2016-2026, l'orientation du MFFP sur la consolidation d'un réseau de suivi de la température des rivières à saumon sera présentée.

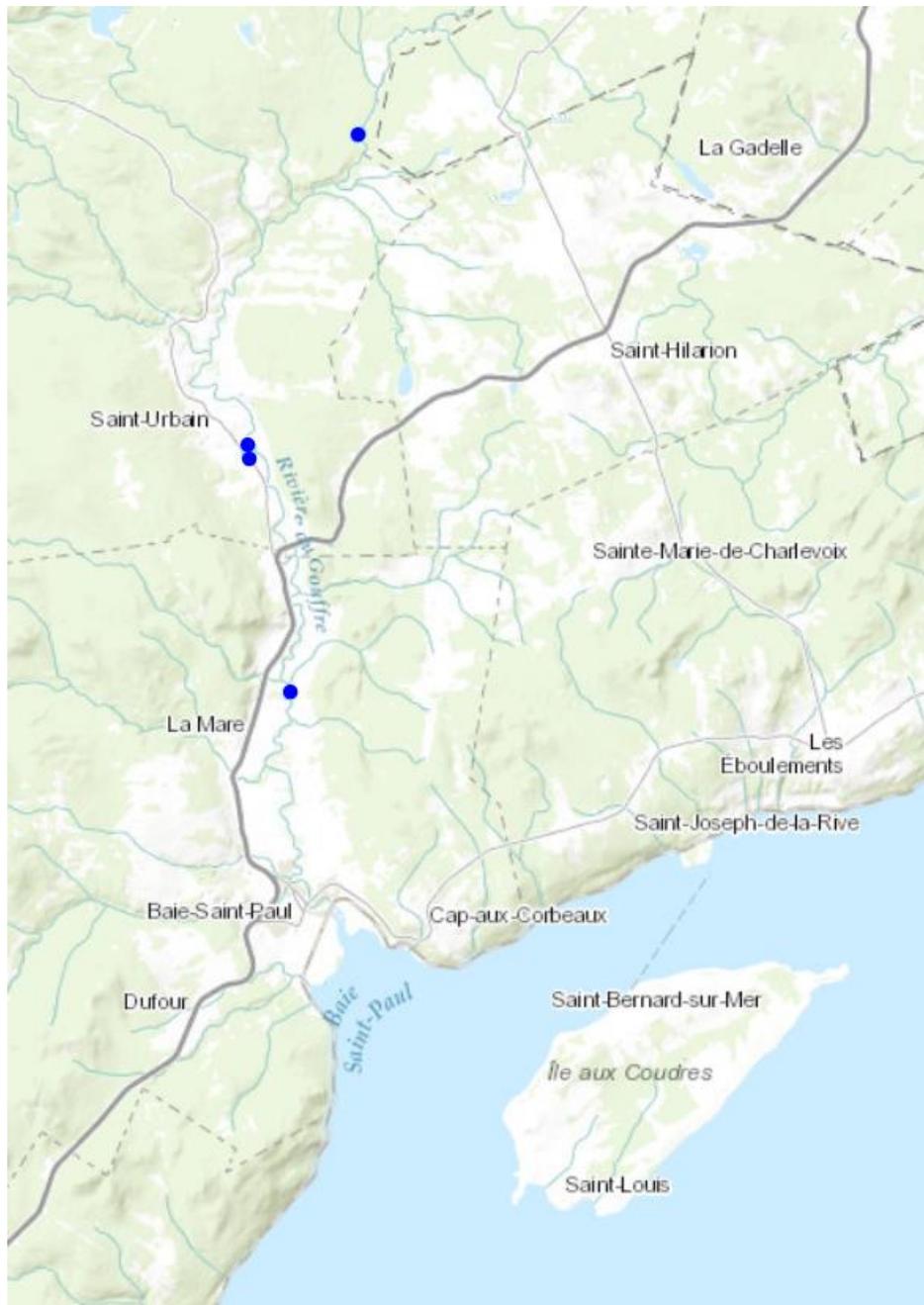


Figure 15. Localisation des quatre thermographes RivTemp sur le tronçon principal de la rivière du Gouffre (points bleus) (Du Gouffre amont séminaire, Du Gouffre A, Du Gouffre Aval Martial et Du Gouffre Aval) (Riv Temp, site web).

Problématique 7

La thermie de la rivière est suivie depuis peu grâce à des thermographes. Dans un contexte de changements climatiques, ce type de données devrait être analysé et considéré comme un paramètre de gestion important.

Problématique 8

Les refuges thermiques de la rivière du Gouffre ne sont pas inventoriés. Dans un contexte de changements climatiques, les zones d'intérêt pour le saumon en période de stress thermique devraient être localisées et préservées. En période stress thermique, l'accumulation de saumons adultes dans les fosses de petites dimensions de la rivière pourrait devenir problématique.

3.6 Attractions touristiques

La rivière du Gouffre a la chance de faire partie d'un ensemble touristique exceptionnel. La région de Charlevoix, et plus spécifiquement le bassin versant de la rivière, offre une multitude d'activités de plein air, de divertissement et des hébergements de toutes sortes (figure 16). D'après le rapport annuel 2017 de Tourisme Charlevoix, plus de soixante pour cent des visiteurs de la région sont du Québec et dix-sept pour cent sont des touristes de l'Europe francophones (Tourisme Charlevoix, 2017). Puisque le plus haut achalandage touristique est durant la saison de pêche, la rivière du Gouffre profite de belles opportunités, car la pêche sportive est l'une des nombreuses activités offertes durant l'été, mais encore faut-il faire connaître ce loisir aux visiteurs. Bien que peu de données sur les retombées économiques de la pêche au saumon soient disponibles, on calculait déjà en 1999 qu'un jour-pêche d'un client de l'extérieur de la région rapportait 100\$ supplémentaire à la région tandis qu'un jour-pêche d'un client de la région rapportait 20\$ supplémentaire (Pro Faune, 1999). Une étude du groupe ÉcoRessources, publiée en 2014, évaluait les retombées économiques moyennes à l'échelle provinciale à 730 \$ par jour/pêche. Selon cette même étude, le saumon atlantique génère des retombées de près de 2,7 M\$ par année dans la région de la Capitale-Nationale. La rivière du Gouffre bénéficie donc d'un potentiel de développement régional très intéressant et ces retombées justifient la mission de conservation et de mise en valeur de l'ACVG.

L'arrivée d'un important complexe immobilier sur les pentes de la montagne du Massif de Charlevoix ouvre de nouvelles opportunités de développement d'activité entourant la pêche sportive dans la région. Entre autres, un hôtel quatre saisons du Club Med comportera plus de 300 chambres et offrira une diversité d'activités pour les touristes. C'est une nouvelle clientèle auprès de laquelle de la promotion et de la sensibilisation pourront être faites, en collaboration avec les associations touristiques régionales.

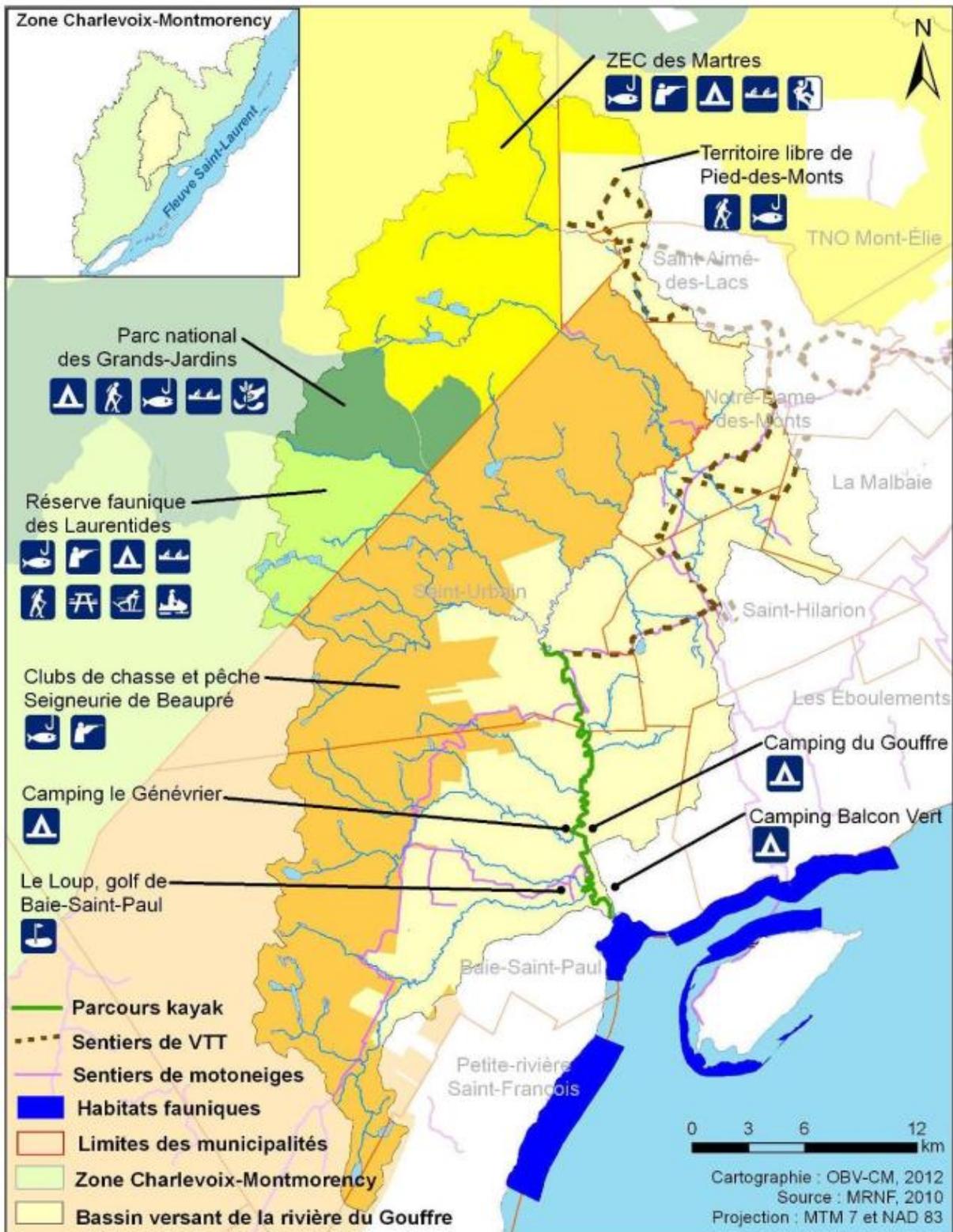


Figure 16. Les activités récréatives autres que la pêche sportive en rivière et les aires de conservation du territoire dans le bassin versant de la rivière du Gouffre (tirée de OBV Charlevoix-Montmorency, 2014).

Problématique 9

La rivière du Gouffre n'obtient pas suffisamment de rayonnement publicitaire au sein des organisations touristiques de la région de Charlevoix et sa contribution en termes de retombées économiques est sous-estimée.

4. CONTEXTE DE GESTION ACTUEL

Dans l'ensemble de son aire de répartition au Québec, les populations de saumon atlantique ont décliné de façon alarmante entre 1980 et 1990. C'est dans ce contexte que le gouvernement du Québec a opté pour la philosophie de gestion fine « rivière par rivière » en 1984. Depuis les années 2000, les stocks se sont ensuite stabilisés, sans toutefois atteindre les niveaux moyens précédents (MFFP, 2016) (Figure 17).

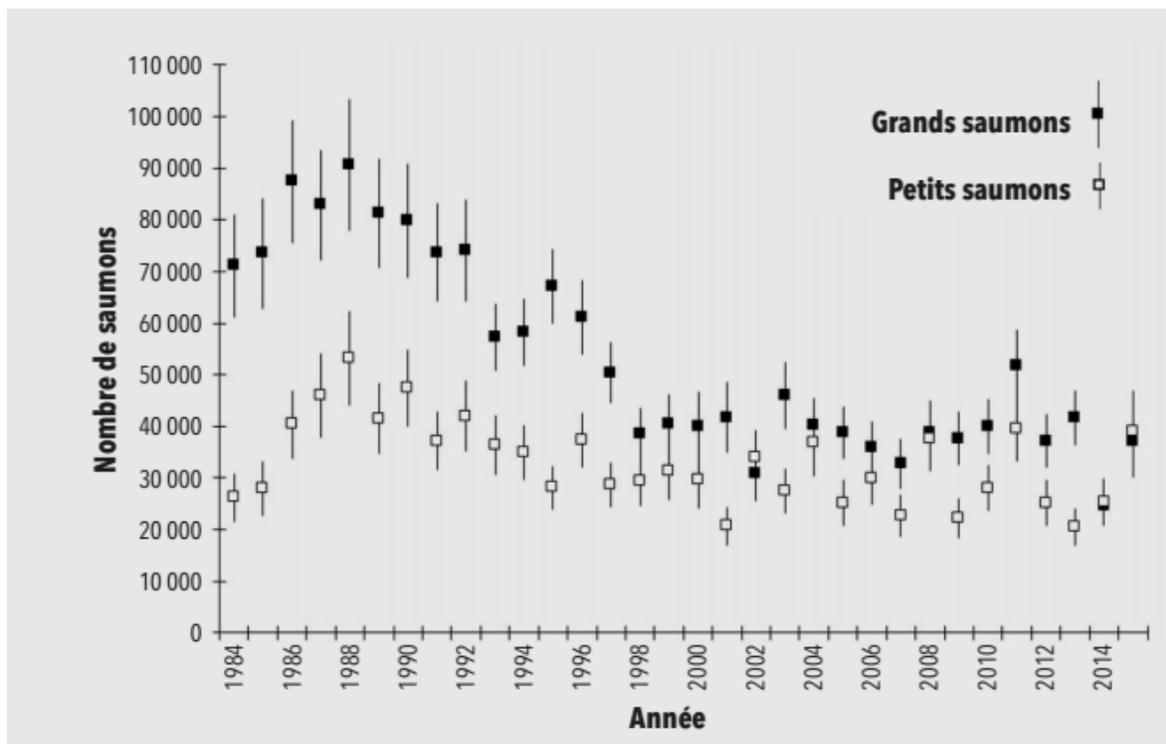


Figure 17. Historique des montaisons de saumons au Québec de 1984 à 2015 (MFFP, 2016).

Le plan de gestion de la pêche au saumon atlantique 2016-2026 du gouvernement du Québec est actuellement mis en application. Les actions de gestion et de mise en valeur de la pêche sont orientées pour chaque rivière, comme chacune d'elles possède une population génétiquement distincte. Ce plan de gestion vise l'atteinte de ces deux objectifs; (1) assurer la conservation et la persistance à long terme des populations de saumon atlantique; (2) favoriser une mise en valeur optimale et un développement économique liés à l'exploitation sportive du saumon atlantique (MFFP, 2016). En somme, le système de gestion en place vise à maintenir la pérennité des populations de saumon en conservant un nombre suffisant d'adultes reproducteurs pour assurer le renouvellement naturel de l'espèce et, du même coup, encadrer les pêches rituelles, sociales, alimentaires et sportives. Il est nécessaire de souligner que le système de gestion « rivière par rivière » du Québec est d'autant plus adapté aux réalités économiques régionales. Effectivement, le saumon atlantique est l'espèce qui génère le plus de retombées économiques par jour de pêche.

Pour déterminer le niveau d'exploitation d'une rivière, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs se base sur deux points de références biologiques déterminés à partir d'un modèle stock-recrutement basé sur des critères démographiques et génétiques (Figure 18). L'abondance de la population de saumon de la rivière du Gouffre surpasse le seuil de conservation génétique (200 saumons adultes) et démographique (595 247 œufs), mais n'atteint pas le seuil de conservation optimal, donc seule la récolte de petits saumons (inférieur à 63 cm) est autorisée (MFFP, 2016).

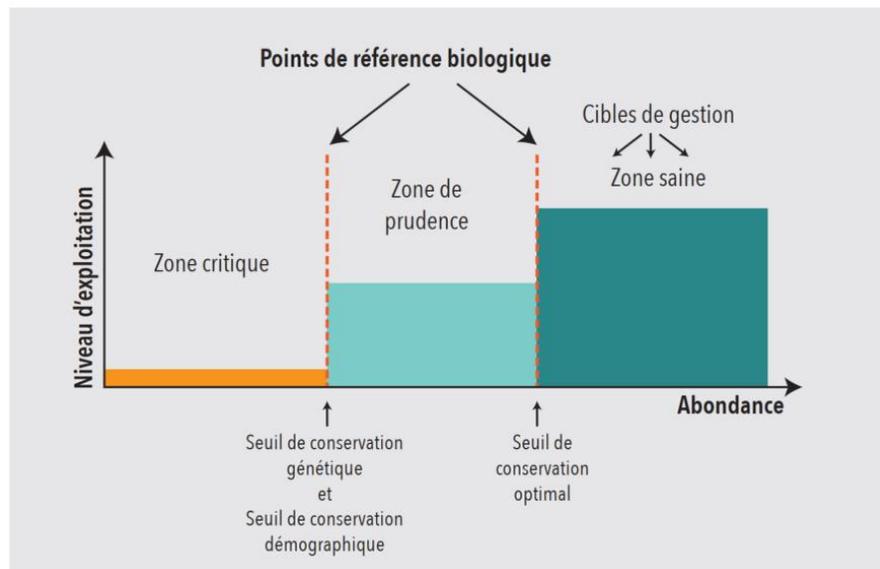


Figure 18. Catégorisation des populations de saumon pour la gestion (MFFP, 2016).

4.1 La gestion de la rivière du Gouffre par l'ACVG

La rivière du Gouffre est parfaite pour les pêcheurs débutants en raison de son étroitesse et de ses petites fosses. La saison de pêche est ouverte du 1^{er} juin au 15 septembre et seule la pêche à gué est permise. Depuis les années 90, la rivière connaît d'ailleurs un essor de popularité auprès des pêcheurs des centres urbains. De plus, la rivière du Gouffre attire les jeunes pêcheurs, car le droit d'accès pour ses 51 fosses non contingentées est modique (figure 19 et figure 20). Les statistiques d'achalandage de la saison 2017 indiquent d'ailleurs que quarante pour cent des pêcheurs proviennent de l'agglomération de Québec et que l'âge moyen des pêcheurs est plus jeune que la clientèle de pêche habituelle. Depuis 2008, l'engouement pour la pêche au saumon sur la rivière du Gouffre est en croissance. Depuis les dix dernières années, le nombre de jours pêche par saison se situe entre 1500 et 2000.

Auparavant, les droits d'accès étaient délivrés au Motel Chalets Chez Laurent, à Baie-Saint-Paul, sur la route 138. Depuis 2016, les droits d'accès sont délivrés dans un poste d'accueil temporaire. Il est aussi possible de s'enregistrer en ligne via le site web de l'ACVG et son poste d'accueil virtuel. Il s'agit d'une plate-forme très appréciée des pêcheurs, car elle évite l'achalandage de l'enregistrement au début de journée. D'ailleurs, beaucoup d'informations sont disponibles sur le site web, mais l'offre demeure incomplète. Depuis les années 90, l'ACVG a entre autres consacré ses efforts à l'aménagement des fosses, de sentiers pédestres longeant la rivière avec tables à pique-nique et abris, à la construction d'escaliers d'accès. De l'embouchure à Baie-Saint-Paul en allant jusqu'à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, les berges de la rivière du Gouffre appartiennent à des propriétaires privés (Roche Ltée, 1992). Grâce au travail de l'ACVG, des ententes avec les propriétaires riverains d'une durée variable ont été signées afin de permettre aux pêcheurs d'accéder aux fosses via des chemins aménagés en terrains privés en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, article 36 et 37 (Pro Faune 1999). Cela dit, une dizaine de fosses demeurent inaccessibles aux pêcheurs faute d'ententes signées avec les propriétaires.

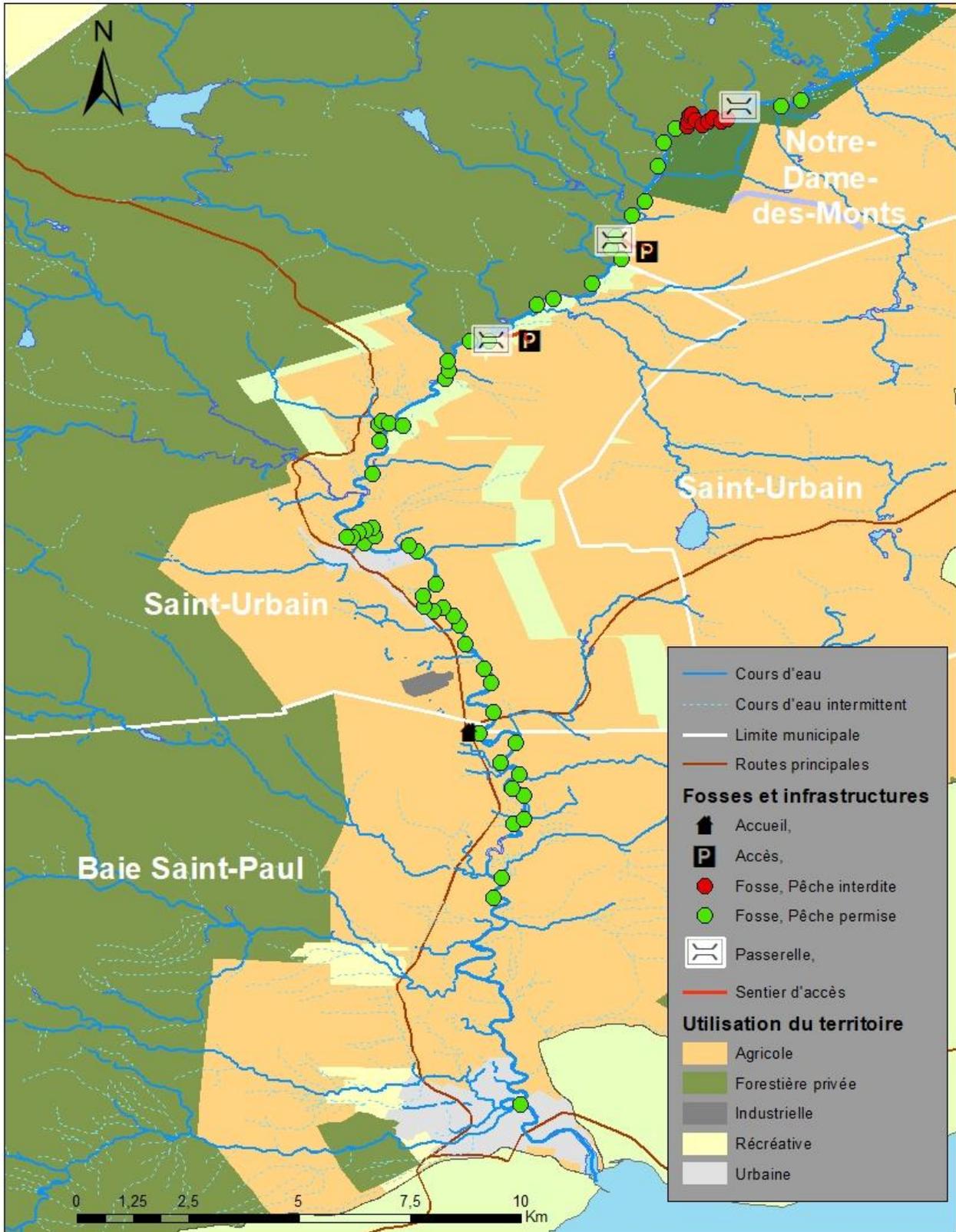
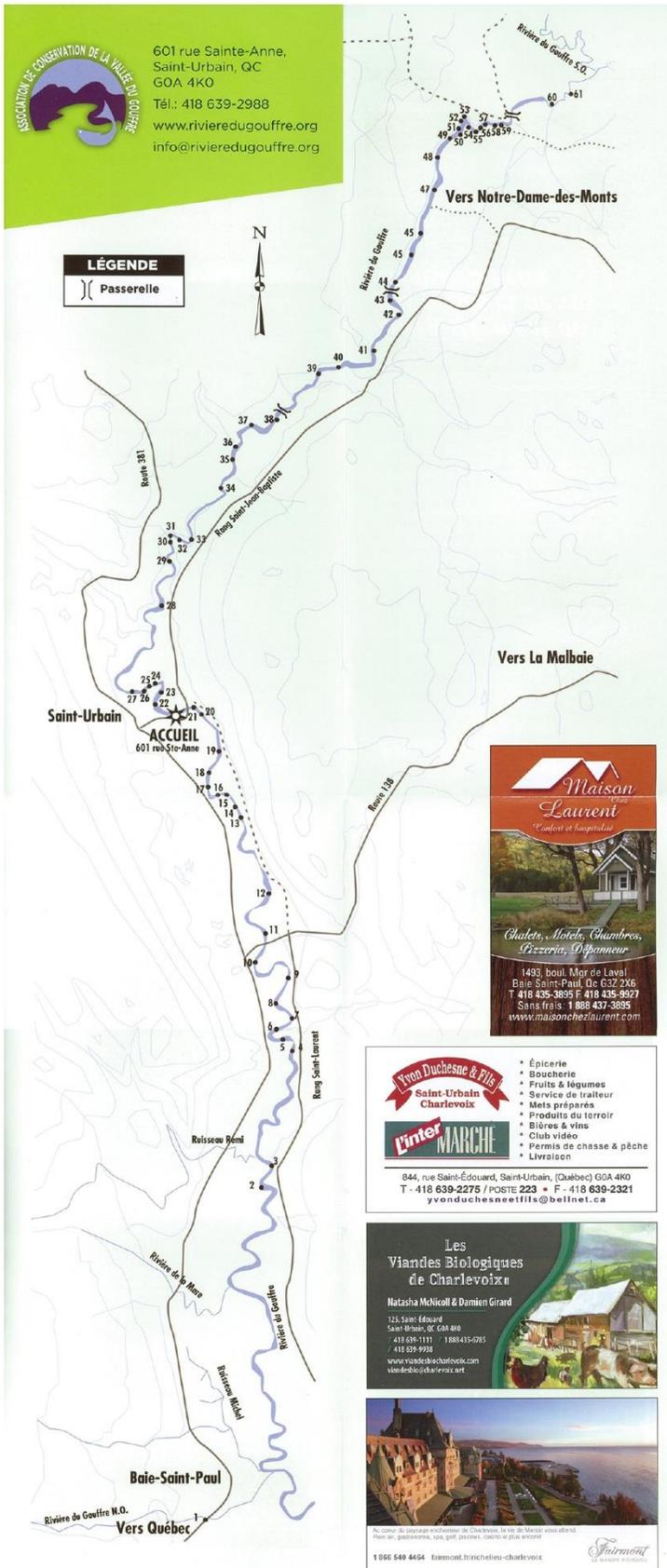


Figure 19. Distribution des fosses de la rivière du Gouffre (Cartographie : OBVM)



1. Fosse du Moulin
2. Fosse du Camping
3. Fosse à Laurent
4. Fosse à Patrice
5. Fosse Emmanuel
6. Fosse Louis-Philippe
7. Fosse à Eustache
8. Fosse des Aulnes
9. Fosse La Bécasse
10. Fosse Baie-Saint-Paul Auto
11. Fosse à Matou (138)
12. Fosse à Yvan
13. Fosse Ducharme
14. Fosse Benoît
15. Fosse Valmore
16. Fosse Audet
17. Fosse Oscar
18. Fosse de la Mine
19. Fosse de l'Île
20. Fosse du Cap Martin
21. Fosse du Pont
22. Fosse du Ruisseau de l'Église
23. Fosse à Baptiste
24. Fosse à Marc
25. Fosse à Lucien
26. Fosse à Auguste
27. Fosse Pommier
28. Fosse à Lorenzo
29. Fosse à Lacue
30. Fosse à Lilas
31. Fosse des Six Arpents
32. Fosse à Lionel
33. Fosse à Antonin
34. Fosse Roland
35. Fosse Georges
36. Fosse Hilarion
37. Fosse Isai
38. Fosse Fillion
39. Fosse des Gravel
40. Fosse Napoléon
41. Fosse à Harmel
42. Fosse à Éloi
43. Fosse à Adélaïd
44. Fosse des Tacons
45. Fosse à Moïse
46. Fosse des Pointes
47. Fosse du Gouffre
48. Fosse Chicago
49. Fosse du Barrage
50. Fosse de l'Écorce
51. Fosse de la Cabane
52. Fosse Gourdeault
53. Fosse à Daniel
54. Fosse à Gabriel
55. Fosse du Four
56. Rapide de la Roche
57. Rapide du Coudrier
58. Fosse à Thomas
59. Fosse à Louis
60. Fosse au Lièvre
61. Fosse d'en Haut

PÊCHE INTERDITE

Figure 20. Carte des fosses de la rivière du Gouffre distribuées aux pêcheurs (ACVG, site web).

Les problématiques suivantes sont en lien avec la gestion de la pêche au saumon sur la rivière :

Problématique 10

La rivière du Gouffre ne possède pas de bâtisse faisant office de poste d'accueil.

Problématique 11

Certaines fosses sont inaccessibles, car les propriétaires des terrains riverains refusent d'accorder un droit de passage aux pêcheurs.

Problématique 12

La proportion de pêcheurs venant de l'extérieur de la région pourrait être augmentée.

Problématique 13

La grande majorité des pêcheurs sont des hommes âgés de plus de cinquante ans. En termes de relève, une diversification des pêcheurs serait bénéfique pour le développement de l'activité.

Problématique 14

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, la déclaration des remises à l'eau des saumons est une variable pertinente pour la gestion de la pêche et le suivi de la population. Peu de pêcheurs déclarent leur remise à l'eau.

Problématique 15

En raison des revenus modiques de l'ACVG, l'association peine à mobiliser les ressources financières pour l'embauche de personnel.

Problématique 16

L'aspect saisonnier de la gestion de la pêche au saumon sur la rivière rend l'embauche et la rétention du personnel difficile

Problématique 17

Bien que le site web de l'ACVG offre une foule d'information aux pêcheurs, son architecture est à revoir et certaines informations sont manquantes.

5. LE SAUMON ATLANTIQUE ET SON HABITAT

La rivière est accessible au saumon sur presque toute sa longueur, soit sur 62 km, de son embouchure, jusqu'en amont de la rivière l'Islet, où l'on observe une chute infranchissable (Groupe LMB Experts-Conseils Inc. 1990). En amont du bassin, la forte dénivellation des tributaires limite l'accessibilité au saumon. D'après un inventaire datant de 1987, la densité de tacons serait assez faible, de l'ordre de 0,19 tacons/100m² dans les tributaires et 7,21 tacons/100m² dans le tronçon principal de la rivière (Pelletier 1987). En 1992, 10,5% de la superficie de la rivière étaient propice à la reproduction du saumon (Roche Ltée, 1992). De plus, les fosses de la rivière du Gouffre sont de petite dimension (fosse de repos) et ne permettent pas de grands rassemblements de saumons pour une période prolongée comme on l'observe dans d'autres rivières (Roche Ltée, 1992). En 1990, on dénombrait une centaine de fosses toutes accessibles au saumon. L'étude de potentiel salmonicole a d'ailleurs mené, à l'époque, à l'évaluation de la qualité de l'habitat du tronçon principal, divisé en 9 secteurs (figure 21 et tableau 4). Cette analyse a démontré que près de 50% de la capacité de production de saumons est située dans les secteurs 8 et 9, soit la portion aval de la rivière du Gouffre (Groupe LMB Experts-Conseils Inc. 1990). Les frayères étaient réparties assez uniformément dans l'ensemble des secteurs. Cela dit, les crues intenses de 1995 ont grandement bouleversé l'habitat dans la rivière, notamment par le remplissage de certaines fosses.

En raison de la turbidité de l'eau et de sa couleur brunâtre, il n'y a pas de décompte de saumon en apnée dans la rivière du Gouffre. Entre 1983 et 1993, l'installation ponctuelle d'une barrière de comptage a permis de faire le suivi des montaisons de façon sporadique. Les montaisons de saumon de la fin des années 90 étaient estimées entre 500 et 600 saumons (Pro Faune, 1999). Toutefois, les montaisons de saumons de la rivière du Gouffre sont très variables d'une année à l'autre (figure 22). Depuis 1995, d'autres actions de restauration ont été posées comme des ensemencements de saumons juvéniles, le démantèlement d'embâcle de bois, l'aménagement de fosses et la stabilisation de berges. Depuis 2001, une augmentation des remises à l'eau est notable, bien qu'il ne soit pas obligatoire de les déclarer. Depuis les 17 dernières années, environ 112 saumons sont remis à l'eau par saison. Une barrière de comptage de type *Ichtyos* sera installée pour 3 ans à compter de 2019 dans le cadre de la stratégie nationale de décompte de saumons du MFFP, en collaboration avec la FQSA.

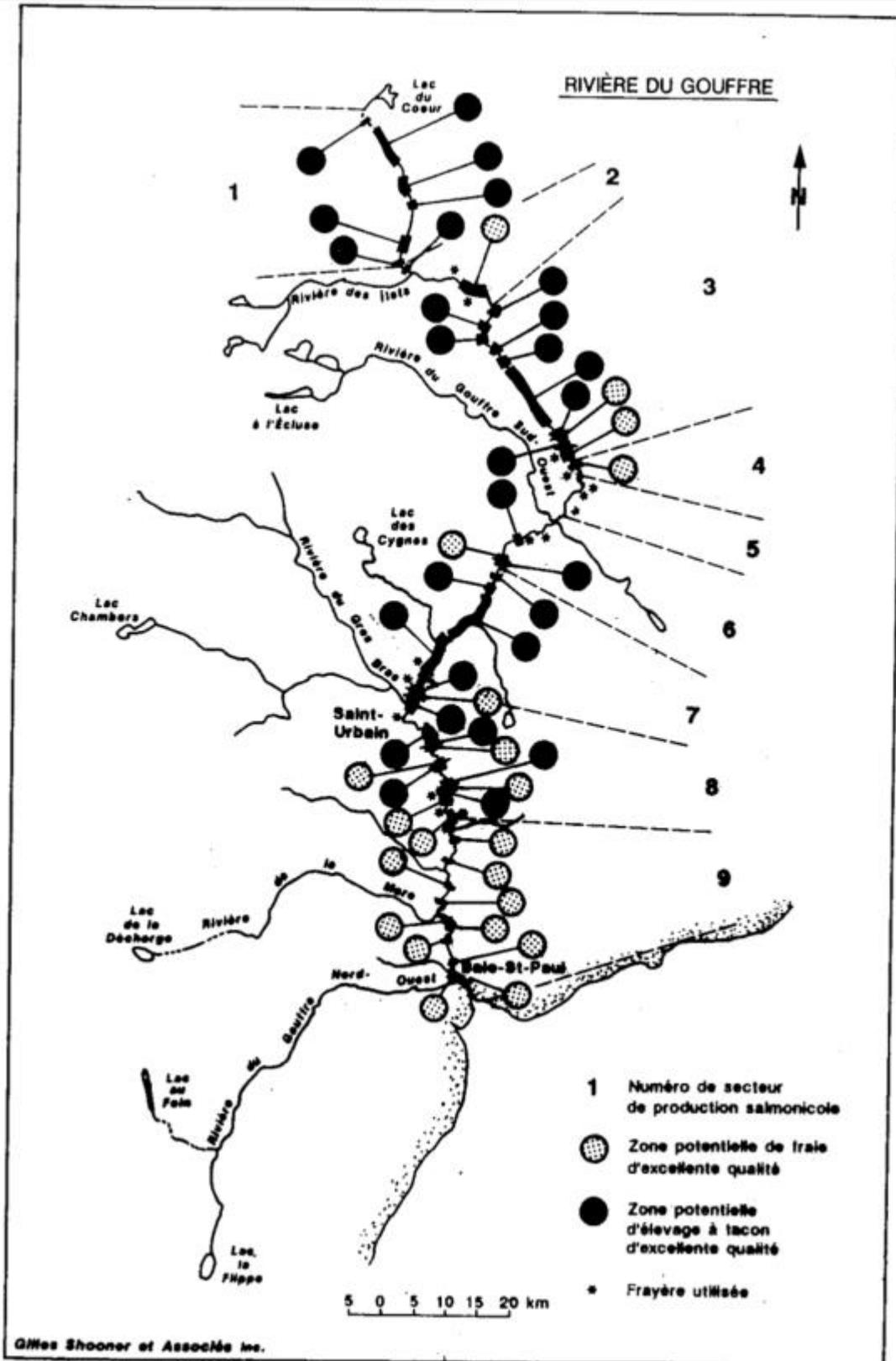


Figure 21. Répartition par secteur, du potentiel salmonicole théorique suivant les correctifs apportés dans la rivière du Gouffre (Groupe LMB Experts-Conseils Inc. 1990).

Tableau 4. Description des différents secteurs de la rivière du Gouffre, de l'amont vers l'aval, en relation avec l'habitat du saumon atlantique (tiré de Groupe LMB Experts-Conseils Inc. 1990).

Secteur 1	Naturellement inaccessible au saumon, le premier secteur situé à la tête de la rivière présente un écoulement très rapide en raison de la forte dénivellation, sur un fond où domine la roche mère.
Secteur 2	Section qui manifeste un écoulement relativement rapide sur fond de cailloux-gravier offrant des habitats d'excellente qualité pour le frai et l'élevage, mais où l'absence de fosses de repos pour les reproducteurs pourrait possiblement en limiter le potentiel.
Secteur 3	Ce secteur se distingue par un écoulement rapide sur un lit constitué de gros éléments granulométriques. Il offre d'excellents habitats d'élevage mais de très rares frayères. Les fosses de grande dimension sont absentes.
Secteur 4	Zone avec un écoulement assez rapide sur fond à dominance de cailloux et de graviers où se trouvent de bonnes frayères.
Secteur 5	Cette section, constituant la partie amont des "eaux mortes", se caractérise par une alternance de chenaux et de méandres entre lesquels sont localisés des seuils de gravier propices à la reproduction. Les bons habitats à tacons sont marginaux dans cette section de la rivière.
Secteur 6	Dans ce secteur de la plaine de Notre-Dame-des-Monts, la rivière sillonne lentement d'innombrables méandres. Les matériaux fins dominent le lit quoique le gravier puisse être rencontré par endroit. Les habitats propices à l'élevage de tacons occupent une faible superficie.
Secteur 7	Similaire au secteur 3 au point de vue de la vitesse d'écoulement et de la granulométrie, ce secteur est fort stable et renferme des habitats propices à l'élevage des tacons. Quelques belles fosses jalonnent le cours de ce tronçon mais les frayères y sont absentes.
Secteur 8 et 9	Ces zones forment le cours inférieur de la rivière, sis dans la vallée du Gouffre. L'habitat y est peu propice pour le saumon en raison du substrat et du réchauffement de l'eau. Sur le plan hydrographique, le cours inférieur de la rivière consiste en une succession de chenaux, de seuils et de méandres en pente faible où l'écoulement est moyennement rapide. Il existe de bons sites potentiels de reproduction parsemés sur le cours de ces secteurs de rivière mais ils ne semblent pas utilisés par les reproducteurs. Les bons habitats à tacons se trouvent surtout dans la partie amont du secteur 8 et sont de moins en moins propices vers l'aval.

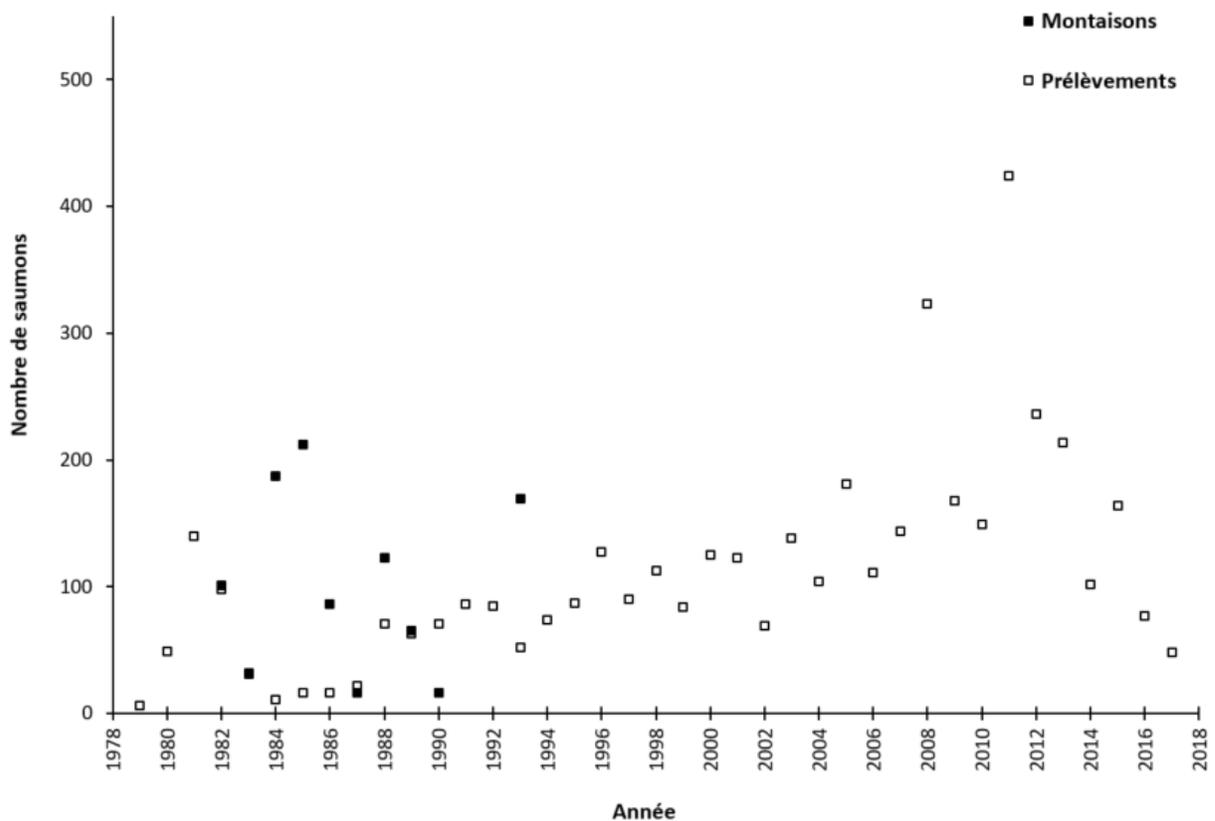


Figure 22. Historique des montaisons et des prélèvements de saumons de la rivière du Gouffre (Capitale-Nationale) de 1979 à 2017 (tirée de Groupe LMB Experts-Conseils Inc. 1990; MFFP; 2016; ACVG, site web).

Problématique 18

Bien peu d'informations sur la montaison des saumons de la rivière du Gouffre sont disponibles.

Problématique 19

Une mise à jour de la caractérisation des habitats fauniques essentiels à la réalisation du cycle vital du saumon est nécessaire.

Problématique 20

Manque de connaissance sur la répartition des saumons juvéniles dans le bassin versant.

5.1 La truite arc-en-ciel

Au Québec, la première introduction d'œufs de truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) remonte à 1893 pour le développement de la pêche sportive. Bien que ces ensemencements ne soient pas permis dans les plans d'eau des zones en amont du fleuve Saint-Laurent, sa capacité migratoire l'a amené à coloniser plusieurs rivières de l'est du Québec, dont la rivière du Gouffre. Il s'agit de la première rivière à saumon du Québec où il fut démontré que la truite arc-en-ciel était établie (Dulude et Côté, 1986). Depuis des décennies, une population de truite arc-en-ciel reproductrice a été répertoriée dans la rivière du Gouffre et la rivière Malbaie (MFFP, 2013). Toutefois, il semble que la population de truite arc-en-ciel ait diminué dans la rivière depuis 1992 (Pro Faune, 1999).

La présence de ce salmonidé peut avoir un impact néfaste sur les populations de poissons indigènes, comme le saumon atlantique et l'omble de fontaine. En tant que compétiteur et prédateur, la truite arc-en-ciel peut avoir différentes interactions avec les salmonidés indigènes juvéniles comme l'alimentation avec les mêmes proies préférentielles et l'utilisation des mêmes niches d'habitat. Thibault (2010) a même démontré que le saumon et l'omble étaient repoussés dans des habitats moins optimaux en présence de la truite arc-en-ciel. À l'instar de l'omble de fontaine, il a été observé que la truite arc-en-ciel opérerait pour les tributaires plutôt que le tronçon principal de la rivière du Gouffre pour se reproduire (Pelletier, 1987), un habitat de taconnage très important pour le saumon atlantique. De plus, sa croissance différentielle lui confère un avantage non négligeable et pourrait contribuer à l'accélération du déclin des populations indigènes (Thomas, 2012).

D'après, le suivi annuel des captures de truite arc-en-ciel du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, seulement 4 individus auraient été capturés entre 2010 et 2014 dans la rivière (MFFP, site web). Afin de réduire l'abondance de l'espèce dans les zones où les ensemencements sont interdits et d'enrayer sa dispersion, la réglementation en vigueur depuis avril 2014 permet un nombre illimité de prise et de possession dans la zone 27 (MFFP, site web).

Problématique 22

En tant qu'espèce non indigène invasive, la truite arc-en-ciel peut nuire aux populations d'omble de fontaine et de saumon atlantique de la rivière.

6. LES CONSTATS ET LES RECOMMANDATIONS

Note : Les problématiques sont énumérées selon leur ordre d'apparition dans les sections précédentes. Leur ordre ne reflète pas leur importance.

Problématique 1

Comme le territoire forestier compte 74 % de la superficie du bassin versant de la rivière, l'exploitation forestière peut avoir un impact sur le réseau hydrique et ainsi affecter la qualité des habitats nécessaires aux divers stades de vie du saumon en eau douce.

1. Prendre part (ACVG) à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) régionale pour participer aux processus de planification forestière du territoire publique sur le bassin versant.
2. Répertoire les habitats fauniques d'intérêts du saumon atlantique à travers le bassin versant par l'entremise du projet d'acquisition de connaissances des rivières à saumon du Québec développé par la FQSA.

Problématique 2

En terre privée, la réglementation d'exploitation forestière est celle des MRC et non celle appliquée sur les terres publiques.

1. Sensibiliser les exploitants forestiers en milieu privé et les Municipalités régionales de comté de Charlevoix et Charlevoix-Est aux enjeux de conservation du saumon atlantique, car la réglementation forestière en milieu privé ne dépend pas de la réglementation gouvernementale. Ce sont les MRC qui réglementent ce secteur. Inciter les MRC à s'inspirer du plan d'aménagement forestier durable applicable sur les terres publiques et des recommandations de la Table gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) pour la révision de ses normes forestières sur les terres privées.

Problématique 3

Comme le territoire agricole compte 23 % de la superficie du bassin versant de la rivière et est situé dans la Vallée, soit le secteur aval de la rivière, les activités agricoles peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau.

1. Augmenter les efforts de sensibilisation auprès des agriculteurs sur de meilleures pratiques agroenvironnementales en collaboration avec les acteurs du milieu (MRC et OVBCM).
2. Appliquer la réglementation spéciale sur la largeur des bandes riveraines en fonction des conditions locales du terrain (pente, type de sol, largeur du cours d'eau) en tenant compte du statut de rivière à saumon de la rivière du Gouffre.

Problématique 4

Actuellement, aucun appareil n'est déployé dans la rivière pour faire le suivi du débit de la rivière. Dans un contexte de changements climatiques, ce type de données devrait être recueilli.

1. Continuer la prise de donnée sur les deux stations de mesure de niveau d'eau présentes sur la rivière du Gouffre, ainsi que sur cinq des tributaires de la rivière, installées en 2018 par l'OBV Charlevoix-Montmorency. Les sondes installées permettront de connaître le niveau d'eau en temps réel, mais ne donneront pas une mesure de débit. De plus, une autre station sur la rivière du Gouffre prend en mesure

l'effet du niveau des marées.

2. Réaliser les travaux nécessaires afin de permettre la mise place de sondes pour assurer le suivi du débit de la rivière.
3. Rendre les données de débit de la rivière disponibles sur le site web de l'ACVG afin de transmettre l'information aux pêcheurs.

Problématique 5

Des phénomènes importants d'érosion et d'aggradation sont présents dans le bassin versant, principalement dans la portion aval de la rivière. Dans un contexte de changements climatiques, d'autres événements de météo extrême risquent de mettre à l'épreuve les berges et les aménagements existants.

1. Poursuivre le suivi des segments de cours d'eau présentant des signes importants d'érosion et faire les travaux de stabilisation nécessaires dans les tributaires pour lesquels c'est envisageable. Malheureusement, des travaux de stabilisation ne sont pas réalisables ni réalistes pour le tronçon principal en raison de la dynamique de la rivière, de la hauteur des talus et de leur composition.
2. Organiser des campagnes de sensibilisation et des ateliers de formation concernant les pratiques de lutte à l'érosion et à la sédimentation avec les acteurs du milieu (MRC et OBVCM).
3. Inciter les municipalités à adopter des politiques relatives à la bonne gestion des eaux pluviales, au contrôle de l'érosion et à la lutte à la sédimentation.

Problématique 6

Le milieu agricole, forestier et urbain aurait un impact sur la qualité de l'eau et augmenterait la quantité de matière en suspension.

1. Avec les acteurs du milieu, poursuivre le suivi de la qualité de l'eau (apports en sédiments et matières en suspension) dans les secteurs sensibles de la rivière afin d'avoir un meilleur portrait de la qualité de l'eau et des sources de contamination.
2. Travailler avec les producteurs agricoles en vue d'améliorer la présence et l'efficacité des bandes riveraines et des autres mesures de protection (captation, technique de culture anti-érosion) avec les acteurs du milieu (MRC et OBVCM).

Problématique 7

La thermie de la rivière est suivie depuis peu grâce à des thermographes. Dans un contexte de changements climatiques, ce type de données devrait être analysé et considéré comme un paramètre de gestion important.

1. Collaborer avec le Réseau de suivi des rivières à saumon (RivTemp) et le MFFP pour faire le suivi de la thermie de la rivière.
2. Rendre les données de température de l'eau de la rivière disponible sur le site web de l'ACVG afin de transmettre l'information aux pêcheurs.

Problématique 8

Les refuges thermiques de la rivière du Gouffre ne sont pas inventoriés. Dans un contexte de changements climatiques, les zones d'intérêt pour le saumon en période de stress thermique devraient être localisées et préservées. En période stress thermique, l'accumulation de saumons adultes dans les fosses de petites dimensions de la rivière pourrait devenir problématique.

1. Collaborer avec le Réseau de suivi des rivières à saumon (RivTemp) et le MFFP pour faire le suivi de la thermie de la rivière.
2. Faire une analyse des refuges thermiques potentiels de la rivière et évaluation leur utilisation par le saumon juvénile et adulte en période stress thermique.
3. Caractériser les refuges thermiques d'intérêt et évaluer les mesures particulières de conservation et d'aménagement nécessaire à leur préservation.

Problématique 9

La rivière du Gouffre n'obtient pas suffisamment de rayonnement publicitaire au sein des organisations touristiques de la région de Charlevoix et sa contribution en termes de retombées économiques est sous-estimée.

1. Élaborer un plan marketing pour la rivière du Gouffre pour les années à venir.
2. Fixer des objectifs de croissance en termes d'adhésion des membres, spécialement ceux qui proviennent de l'extérieur de la région.
3. Utiliser les divers réseaux sociaux pour faire la promotion des activités offertes par la rivière.
4. Produire un nouveau dépliant faisant la promotion de l'activité de pêche de la rivière du Gouffre.
5. Faire une campagne de publicité dans différents médias.
6. S'associer aux organismes à vocation touristique de la région de Charlevoix afin d'obtenir une plus grande visibilité.
7. Étudier avec la Corporation du saumon de la rivière Malbaie la possibilité d'un partenariat afin d'offrir aux pêcheurs des forfaits duos pour favoriser rétention des pêcheurs dans la région de Charlevoix.
8. Consolider des liens d'affaires avec les commerçants régionaux pour faire de la publicité pour les activités de pêche de la rivière.

Problématique 10

La rivière du Gouffre ne possède pas de bâtisse faisant office de poste d'accueil.

1. Profiter du réinvestissement pour le développement de la pêche au saumon du Québec (PDPS) pour la construction d'un nouveau poste d'accueil dans un secteur stratégique du territoire.
2. S'associer avec des commerçants régionaux pour la mise en place d'un kiosque de vente au nouveau

poste d'accueil.

Problématique 11

Certaines fosses sont inaccessibles, car les propriétaires des terrains riverains refusent d'accorder un droit de passage aux pêcheurs.

1. Sensibiliser la population à l'importance socio-économique pour la région de l'activité de pêche sportive au saumon de la rivière du Gouffre.
2. Renégocier les droits d'accès entre l'ACVG et les propriétaires en collaboration avec les municipalités et l'OBVCM, pour raviver la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens envers la rivière.

Problématique 12

La proportion de pêcheurs venant de l'extérieur de la région pourrait être augmentée.

1. Élaborer un plan marketing pour la rivière du Gouffre pour les années à venir.
2. Fixer des objectifs de croissance en termes d'adhésion des membres, spécialement ceux qui proviennent de l'extérieur de la région.
3. Utiliser les divers réseaux sociaux pour faire la promotion des activités offertes par la rivière.
4. Produire un nouveau dépliant faisant la promotion de l'activité de pêche de la rivière du Gouffre.
5. Faire une campagne de publicité dans différents médias.
6. S'associer aux organismes à vocation touristique de la région de Charlevoix afin d'obtenir une plus grande visibilité.
7. Étudier avec la Corporation du saumon de la rivière Malbaie la possibilité d'un partenariat afin d'offrir aux pêcheurs des forfaits duos pour favoriser rétention des pêcheurs dans la région de Charlevoix.
8. Consolider des liens d'affaires avec les commerçants régionaux pour faire de la publicité pour les activités de pêche de la rivière.

Problématique 13

La grande majorité des pêcheurs sont des hommes âgés de plus de cinquante ans. En termes de relève, une diversification des pêcheurs serait bénéfique pour le développement de l'activité.

1. Moderniser le site web de l'ACVG pour le rendre plus attractif.
2. Utiliser les divers réseaux sociaux pour faire la promotion des activités offertes par la rivière.
3. Faire une campagne de publicité dans différents médias.
4. Diversifier l'offre de pêche destinée aux familles, aux femmes et aux jeunes.

5. S'impliquer dans le Programme éducatif « Histoire de saumon » de la FQSA afin que les élèves des écoles de la région y participent et soient sensibilisés sur les enjeux de conservation du saumon atlantique et de l'importance de sa pêche sportive durable.

Problématique 14

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, la déclaration des remises à l'eau des saumons est une variable pertinente pour la gestion de la pêche et le suivi de la population. Peu de pêcheurs déclarent leur remise à l'eau.

1. Inciter les pêcheurs à déclarer leurs remises à l'eau à l'aide d'un formulaire disponible au poste d'accueil et sur le site web de l'ACVG.

Problématique 15

En raison des revenus modiques de l'ACVG, l'association peine à mobiliser les ressources financières pour l'embauche de personnel.

1. Établir une stratégie de financement de l'ACVG afin de diversifier ses revenus.
2. Fixer des objectifs annuels en termes de montants amassés.
3. Maintenir les efforts de l'ACVG concernant ses activités de financement.

Problématique 16

L'aspect saisonnier de la gestion de la pêche au saumon sur la rivière rend l'embauche et la rétention du personnel difficile

1. Évaluer les besoins et les objectifs de l'organisation afin de faire une prévision des tâches et des projets. Des tâches pourraient être regroupées et les employés pourraient être moins nombreux, mais travailler durant toute l'année.
2. Optimiser l'utilisation de programmes de subventions reliés à l'emploi et au financement de projets.
3. Évaluer la possibilité d'avoir des ressources partagées avec d'autres organismes, par exemple l'OBV Charlevoix-Montmorency et la Corporation du saumon de la rivière Malbaie.

Problématique 17

Bien que le site web de l'ACVG offre une foule d'information aux pêcheurs, son architecture est à revoir et certaines informations sont manquantes.

1. Moderniser le site web de l'ACVG pour le rendre plus attractif.
2. Utiliser les divers réseaux sociaux pour faire la promotion des activités offertes par la rivière et relayer le site web à chaque action de communication.
3. Sur la page d'accueil du site web, offrir les données hydrologiques et météorologiques journalières pertinentes pour les pêcheurs (ex. : météo, débit, température de l'eau).

Problématique 18

Bien peu d'informations sur la montaison des saumons de la rivière du Gouffre sont disponibles.

1. En lien avec l'un des enjeux du Plan de gestion du saumon atlantique 2016-2026 qui est de consolider un réseau de suivi des montaisons, la rivière serait tout à fait appropriée pour l'installation d'une barrière de comptage équipée d'un compteur automatique durant la saison de pêche. Cette technologie s'est montrée efficace pour le décompte des saumons en montaison sur d'autres rivières de même taille.
2. Collaborer avec les techniciens du MFFP pour désigner le meilleur site d'installation de la barrière de comptage sur la rivière.

Problématique 19

Une mise à jour de la caractérisation des habitats fauniques essentiels à la réalisation du cycle vital du saumon est nécessaire.

1. Répertorier les habitats fauniques d'intérêts du saumon atlantique à travers du bassin par l'entremise du projet d'acquisition de connaissances des rivières à saumon du Québec développé par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique.

Problématique 20

Manque de connaissance sur la répartition des saumons juvéniles dans le bassin versant.

1. Faire une campagne terrain de pêche électrique en collaboration avec le MFFP, afin de déterminer quels sont les tributaires utilisés par le saumon juvénile.

Problématique 21

En tant qu'espèce non indigène invasive, la truite arc-en-ciel peut nuire aux populations d'omble de fontaine et de saumon atlantique de la rivière.

1. Faire une campagne de terrain de pêche électrique en collaboration avec le MFFP, afin de déterminer quels sont les tributaires utilisés par la truite arc-en-ciel.
2. Participer au recensement des captures de truite arc-en-ciel en incitant les pêcheurs à déclarer leurs prises via un formulaire disponible au poste d'accueil et sur le site web de l'ACVG.

7. CONCLUSION

Le *Plan de conservation du saumon atlantique et de développement durable de la pêche de la rivière du Gouffre* a permis de dresser le portrait actuel de l'état de la population de saumon et de son habitat dans la rivière. De cette démarche, 21 problématiques ont été identifiées et 44 recommandations ont été émises. Ce plan devient donc un outil d'aide à la décision pour l'Association de conservation de la Vallée du Gouffre dans une optique de conservation de l'espèce et de développement durable de la pêche sportive.

L'Association de conservation de la Vallée du Gouffre ne pourra réaliser à elle seule l'entièreté des recommandations énoncées dans ce plan. C'est pourquoi le travail de collaboration et de partenariats avec les différents acteurs du milieu sera la meilleure stratégie pour la réalisation des recommandations et le démarrage de nouveaux projets. La recherche de fonds pour réaliser les projets et leur priorisation seront des éléments importants de la gestion de la rivière du Gouffre. Ces recommandations viennent à point dans le contexte actuel de réinvestissement majeur dans le monde de la pêche au saumon. Le Plan de développement de la pêche au saumon 2017-2022 pourra être un véhicule de développement pour la rivière du Gouffre.

8. RÉFÉRENCES

ASSOCIATION DE CONSERVATION DE LA VALLÉE DU GOUFFRE. Rivière du Gouffre

Consulté le 15-11-2018

<http://www.rivieredugouffre.org/>

CENTRE D'EXPERTISE HYDRIQUE DU QUÉBEC. Fiche signalétique de la station, Rivière du Gouffre.

Consulté le 22-11-2018

https://www.cehq.gouv.qc.ca/hydrometrie/historique_donnees/fiche_station.asp?NoStation=051301

DULUDE, P. 1984. Plan de développement et de mise en valeur de la rivière du Gouffre, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en collaboration avec l'Association de conservation de la Vallée du Gouffre. 119 pages et annexes.

DULUDE, P. et Y. CÔTÉ. 1986. Première évidence au Québec de l'établissement d'une population de truite-arc-en-ciel (*Salmo gairdneri*) dans une rivière à saumon. Extrait de la réunion annuelle du Chapitre International de l'Atlantique, 21-23 septembre 1986, Mont-Orford, Québec, American Fishery Society.

GROUPE LMB EXPERTS-CONSEILS INC. (1990) Étude des conditions biophysiques limitant la mise en valeur du saumon atlantique et solutions à privilégier afin d'en améliorer la production naturelle dans la rivière du Gouffre, rapport présenté à l'Association de conservation de la Vallée du Gouffre. 76 pages et annexes.

FORTIN, P-L. 2011. Les risques d'érosion des berges, de glissements de terrain et d'inondations de la vallée de la rivière du Gouffre, Charlevoix, Québec. Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency. 64 pages.

FQSA. 2015. Mémoire sur la gestion du saumon atlantique au Québec. Présenté par Monsieur Pierre Corbeil, ministre délégué aux Forêts, à la Faune et aux Parcs. Fédération québécoise pour le saumon atlantique. 43 p.

FUROIS, V. 2016. Plan stratégique de développement durable de la pêche au saumon atlantique de la rivière Ouelle. Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (SGRO). 89 p.

LAFLEUR, M. 1988. La vie traditionnelle du coureur des bois au XIXe et XXe siècle. Les éditions Leméac Inc., Montmagny, 305 pages.

MAMROT. 2012. Répertoire des municipalités. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. [En ligne]. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/>
Consulté en novembre 2012.

MAPAQ. Les températures de l'eau plus élevées peuvent-elles être mises en cause pour expliquer un mauvais succès dans la production d'œufs et d'alevins ? (2012) L'Aquicole. Février 2012.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2016) Plan de gestion du saumon atlantique 2016-2026. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction générale de l'expertise sur la faune et ses habitats, Direction de la faune aquatique, Québec:40.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2018. *Bilan de l'exploitation du saumon au Québec en 2017*, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Secteur de la faune, 302 p.

OBV CHARLEVOIX-MONTMORENCY. 2014. Plan directeur de l'eau de la zone hydrique Charlevoix-Montmorency. Chapitre 5. Bassin versant de la rivière du Gouffre. Présenté au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Août 2014. 903 pages.

PELLETIER, S. 1987. Inventaire ichtyologique (pêche à l'électricité) de la rivière du Gouffre; août-septembre 1986, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Québec. Rapport technique, 19 pages et annexes.

PRO FAUNE. 1999. Plan de Mise en valeur de la ressource salmonicole de la rivière du Gouffre. Rapport présenté à l'Association de conservation de la Vallée du Gouffre. 41 pages.

RIVTEMP. Réseau de température des rivières à saumon.

Consulté le 21-11-2018

<http://rivtemp.ca/>

ROCHE LTÉE. 1992. Mise en valeur et restauration de la ressource salmonicole de la rivière du Gouffre. Rapport présenté à l'Association de conservation de la Vallée du Gouffre. 115 pages, 4 cartes et 6 annexes.

THIBAUT. 2010. Invasion de la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) dans L'est du Québec. Thèse de doctorat. Université Laval. 148 pages.

THOMAS, B. 2012. Ensemencements, situation, conséquences et gestion de la truite arc-en-ciel au Québec. Ministère des Ressources naturelles. 16 pages.

ANNEXES

Annexe 1. Évaluation des échéanciers de réalisation des recommandations (tiré de Furois, 2016).

Volets de gestion		Recommandations	Problématiques associées	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéancier (terme)		
Conservation du saumon atlantique	Développement durable de la pêche					Court	Moyen	Long
X		Prendre part (ACVG) à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) régionale pour participer aux processus de planification forestière du territoire publique sur le bassin versant.	1			X		
X		Répertorier les habitats fauniques d'intérêts du saumon atlantique à travers le bassin versant par l'entremise du projet d'acquisition de connaissances des rivières à saumon du Québec développé par la FQSA.	1			X		
X		Sensibiliser les exploitants forestiers en milieu privé et les Municipalités régionales de comté de Charlevoix et Charlevoix-Est aux enjeux de conservation du saumon atlantique, car la réglementation forestière en milieu privé ne dépend pas de la réglementation gouvernementale. Ce sont les MRC qui réglementent ce secteur. Inciter les MRC à s'inspirer du plan d'aménagement forestier durable applicable sur les terres publiques et des recommandations de la Table gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) pour la révision de ses normes forestières sur les terres privées.	2					X

Annexe 1. Évaluation des échéanciers de réalisation des recommandations (tiré de Furois, 2016).

Volets de gestion		Recommandations	Problématiques associées	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéancier (terme)		
Conservation du saumon atlantique	Développement durable de la pêche					Court	Moyen	Long
X		Augmenter les efforts de sensibilisation auprès des agriculteurs sur de meilleures pratiques agroenvironnementales en collaboration avec les acteurs du milieu (MRC et OVBCM).	3					X
X		Appliquer la réglementation spéciale sur la largeur des bandes riveraines en fonction des conditions locales du terrain (pente, type de sol, largeur du cours d'eau) en tenant compte du statut de rivière à saumon de la rivière du Gouffre.	3					X
X		Continuer la prise de donnée sur les deux stations de mesure de niveau d'eau présentes sur la rivière du Gouffre, ainsi que sur cinq des tributaires de la rivière, installées en 2018 par l'OBV Charlevoix-Montmorency. Les sondes installées permettront de connaître le niveau d'eau en temps réel, mais ne donneront pas une mesure de débit. De plus, une autre station sur la rivière du Gouffre prend en mesure l'effet du niveau des marées.	4				X	
X		Réaliser les travaux nécessaires afin de permettre la mise place de sondes pour assurer le suivi du débit de la rivière.	4				X	
	X	Rendre les données de débit de la rivière disponibles sur le site web de l'ACVG afin de transmettre l'information aux pêcheurs.	4			X		

Annexe 1. Évaluation des échéanciers de réalisation des recommandations (tiré de Furois, 2016).

Volets de gestion		Recommandations	Problématiques associées	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéancier (terme)		
Conservation du saumon atlantique	Développement durable de la pêche					Court	Moyen	Long
X		Poursuivre le suivi des segments de cours d'eau présentant des signes importants d'érosion et faire les travaux de stabilisation nécessaires dans les tributaires pour lesquels c'est envisageable. Malheureusement, des travaux de stabilisation ne sont pas réalisables ni réalistes pour le tronçon principal en raison de la dynamique de la rivière, de la hauteur des talus et de leur composition.	5					X
X		Organiser des campagnes de sensibilisation et des ateliers de formation concernant les pratiques de lutte à l'érosion et à la sédimentation avec les acteurs du milieu (MRC et OBVCM).	5					X
X		Inciter les municipalités à adopter des politiques relatives au contrôle de l'érosion et à la lutte à la sédimentation.	5					X
X		Avec les acteurs du milieu, poursuivre le suivi de la qualité de l'eau (apports en sédiments et matières en suspension) dans les secteurs sensibles de la rivière afin d'avoir un meilleur portrait de la qualité de l'eau et des sources de contamination.	6					X

Annexe 1. Évaluation des échéanciers de réalisation des recommandations (tiré de Furois, 2016).

Volets de gestion		Recommandations	Problématiques associées	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéancier (terme)		
Conservation du saumon atlantique	Développement durable de la pêche					Court	Moyen	Long
X		Travailler avec les producteurs agricoles en vue d'améliorer la présence et l'efficacité des bandes riveraines et des autres mesures de protection (captation, technique de culture anti-érosion) avec les acteurs du milieu (MRC et OBVCM).	6					X
X		Collaborer avec le Réseau de suivi des rivières à saumon (RivTemp) et le MFFP pour faire le suivi de la thermie de la rivière.	7 et 8			X		
	X	Rendre les données de température de l'eau de la rivière disponible sur le site web de l'ACVG afin de transmettre l'information aux pêcheurs.	7			X		
X		Faire une analyse des refuges thermiques potentiels de la rivière et évaluation leur utilisation par le saumon juvénile et adulte en période stress thermique.	8					X
X		Caractériser les refuges thermiques d'intérêt et évaluer les mesures particulières de conservation et d'aménagement nécessaire à leur préservation.	8					X
	X	Élaborer un plan marketing pour la rivière du Gouffre pour les années à venir.	9 et 12				X	
	X	Fixer des objectifs de croissance en termes d'adhésion des membres, spécialement ceux qui proviennent de l'extérieur de la région.	9 et 12			X		
	X	Utiliser les divers réseaux sociaux pour faire la promotion des activités offertes par la rivière.	9, 12 et 13			X		

Annexe 1. Évaluation des échéanciers de réalisation des recommandations (tiré de Furois, 2016).

Volets de gestion		Recommandations	Problématiques associées	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéancier (terme)		
Conservation du saumon atlantique	Développement durable de la pêche					Court	Moyen	Long
	X	Produire un nouveau dépliant faisant la promotion de l'activité de pêche de la rivière du Gouffre.	9 et 12			X		
	X	Faire une campagne de publicité dans différents médias.	9, 12 et 13			X		
	X	S'associer aux organismes à vocation touristique de la région de Charlevoix afin d'obtenir une plus grande visibilité.	9 et 12			X		
	X	Étudier avec la Corporation du saumon de la rivière Malbaie la possibilité d'un partenariat afin d'offrir aux pêcheurs des forfaits duos pour favoriser rétention des pêcheurs dans la région de Charlevoix.	9 et 12				X	
	X	Consolider des liens d'affaires avec les commerçants régionaux pour faire de la publicité pour les activités de pêche de la rivière.	9 et 12			X		
	X	Profiter du réinvestissement pour le développement de la pêche au saumon du Québec (PDPS) pour la construction d'un nouveau poste d'accueil dans un secteur stratégique du territoire.	10				X	
	X	S'associer avec des commerçants régionaux pour la mise en place d'un kiosque de vente au nouveau poste d'accueil.	10			X		

Annexe 1. Évaluation des échéanciers de réalisation des recommandations (tiré de Furois, 2016).

Volets de gestion		Recommandations	Problématiques associées	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéancier (terme)		
Conservation du saumon atlantique	Développement durable de la pêche					Court	Moyen	Long
	X	Sensibiliser la population à l'importance socio-économique pour la région de l'activité de pêche sportive au saumon de la rivière du Gouffre.	11				X	
X	X	Renégocier les droits d'accès entre l'ACVG et les propriétaires en collaboration avec les municipalités et l'OBVCM, pour raviver la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens envers la rivière.	11					X
	X	Moderniser le site web de l'ACVG pour le rendre plus attractif.	13			X		
	X	Diversifier l'offre de pêche destinée aux familles, aux femmes et aux jeunes.	13					X
X		S'impliquer dans le Programme éducatif « Histoire de saumon » de la FQSA afin que les élèves des écoles de la région y participent et soient sensibilisés sur les enjeux de conservation du saumon atlantique et de l'importance de sa pêche sportive durable.	13			X		
X	X	Inciter les pêcheurs à déclarer leurs remises à l'eau via un formulaire disponible au poste d'accueil et sur le site web de l'ACVG.	14			X		
	X	Établir une stratégie de financement de l'ACVG afin de diversifier ses revenus.	15			X		
	X	Fixer des objectifs annuels en termes de montants amassés.	15			X		

Annexe 1. Évaluation des échéanciers de réalisation des recommandations (tiré de Furois, 2016).

Volets de gestion		Recommandations	Problématiques associées	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéancier (terme)		
Conservation du saumon atlantique	Développement durable de la pêche					Court	Moyen	Long
	X	Maintenir les efforts de l'ACVG concernant ses activités de financement.	15					X
	X	Évaluer les besoins et les objectifs de l'organisation afin de faire une prévision des tâches et des projets. Des tâches pourraient être regroupées et les employés pourraient être moins nombreux, mais travailler durant toute l'année.	16			X		
	X	Optimiser l'utilisation de programmes de subventions reliés à l'emploi et au financement de projets.	16			X		
	X	Évaluer la possibilité d'avoir des ressources partagées avec d'autres organismes, par exemple l'OBVM et la Corporation du saumon de la rivière Malbaie.	16			X		
	X	Moderniser le site web de l'ACVG pour le rendre plus attractif.	17					
	X	Utiliser les divers réseaux sociaux pour faire la promotion des activités offertes par la rivière et relayer le site web à chaque action de communication.	17			X		
	X	Sur la page d'accueil du site web, offrir les données hydrologiques et météorologiques journalières pertinentes pour les pêcheurs (ex. : météo, débit, température de l'eau).	17				X	

Annexe 1. Évaluation des échéanciers de réalisation des recommandations (tiré de Furois, 2016).

Volets de gestion		Recommandations	Problématiques associées	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéancier (terme)		
Conservation du saumon atlantique	Développement durable de la pêche					Court	Moyen	Long
X	X	En lien avec l'un des enjeux du Plan de gestion du saumon atlantique 2016-2026 qui est de consolider un réseau de suivi des montaisons, la rivière serait tout à fait appropriée pour l'installation d'une barrière de comptage équipée d'un compteur automatique durant la saison de pêche. Cette technologie s'est montrée efficace pour le décompte des saumons en montaison sur d'autres rivières de même taille.	18			X		
X	X	Collaborer avec les techniciens du MFFP pour désigner le meilleur site d'installation de la barrière de comptage sur la rivière.	18			X		
X		Répertorier les habitats fauniques d'intérêts du saumon atlantique à travers du bassin par l'entremise du projet d'acquisition de connaissances des rivières à saumon du Québec développé par la Fédération québécoise.	19			X		
X		Faire une campagne terrain de pêche électrique en collaboration avec le MFFP, afin de déterminer quels sont les tributaires utilisés par le saumon juvénile.	20					X
X		Faire une campagne de terrain de pêche électrique en collaboration avec le MFFP afin de déterminer quels sont les tributaires utilisés par la truite arc-en-ciel.	21					X

Annexe 1. Évaluation des échéanciers de réalisation des recommandations (tiré de Furois, 2016).

Volets de gestion		Recommandations	Problématiques associées	Maîtres d'œuvre	Partenaires	Échéancier (terme)		
Conservation du saumon atlantique	Développement durable de la pêche					Court	Moyen	Long
X	X	Participer au recensement des captures de truite arc-en-ciel en incitant les pêcheurs à déclarer leurs prises via un formulaire disponible au poste d'accueil et sur le site web de l'ACVG.	21				X	

Annexe 2. Liste des organismes subventionnaires et programmes pour la réalisation de projets de conservations et de développement durable de la pêche sportive.

Programme d'aide financière	Objectifs du programme	Nom de la personne responsable	Numéro de téléphone	Adresse courriel	Date butoir annuelle
Programme AQHA (Amélioration de la qualité des habitats aquatiques), Fondation de la faune	Améliorer la qualité et la productivité des habitats du poisson	Geneviève Lacroix	418-644-7926 poste 139	genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca	1 ^{er} février 1 ^{er} octobre
Programme GIR (Gestion intégrée des ressources) en milieu forestier, Fondation de la faune	Améliorer la planification des opérations forestières et favoriser l'intégration des besoins de la faune, en forêt publique	Annie Lebel	418-644-7926 poste 121	annie.lebel@fondationdelafaune.qc.ca	1 ^{er} novembre
Programme Faune-Forêt	En forêt privée, encourager la protection et les meilleures pratiques pour les habitats aquatiques dans l'aménagement forestier	Annabelle Avery	418-644-7926 poste 120	annabelle.avery@fondationdelafaune.qc.ca	1 ^{er} février 1 ^{er} octobre
RDF régional, MFFP	Favoriser la relève, diversifier ses clientèles et offres de services	https://mffp.gouv.qc.ca/faune/programmes/releve-mise-valeur.jsp			Printemps
MRC	Développement économique régional	MRC du Fjord-du-Saguenay http://www.mrc-fjord.qc.ca/developpement-economique/fonds-2/	418-673-1705	developpement@mrc-fjord.qc.ca	

Annexe 2. Liste des organismes subventionnaires et programmes pour la réalisation de projets de conservations et de développement durable de la pêche sportive.

Programme d'aide financière	Objectifs du programme	Nom de la personne responsable	Numéro de téléphone	Adresse courriel	Date butoir annuelle
Fondation pour la conservation du saumon atlantique (FCSA)	Conservation et acquisition de connaissances sur le saumon atlantique, éducation et sensibilisation	Darla Saunders	506-455-9900	darla@salmonconservation.ca	15 novembre
Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives	Rétablir, rebâtir et réhabiliter l'habitat des poissons faisant l'objet de pêches récréatives			RFCPP-PPCPR.Quebec@dfo-mpo.gc.ca	
Programme de stages en sciences et technologies de Ressources Naturelles Canada	Offrir un stage à des jeunes diplômés (30 ans et moins; moins de 2 ans depuis l'obtention d'un diplôme) dans le cadre de projets qui sont en accord avec les activités de ressources naturelles Canada	Louise Sawyer-Cribbie	1-877-996-6199	nrcan.stip-psst.nrcan@canada.ca	
Programme interactions communautaires	Améliorer l'écosystème du Saint-Laurent (incluant les principaux tributaires essentiels au cycle de vie d'espèces dépendantes du Saint-Laurent, comme le saumon)	Linda Garant Natalie Spénard Judith Kirby	418-648-3391 418-648-5464 418-521-3885 poste 4429	linda.garant@canada.ca nathalie.spenard@canada.ca judith.kirby@mddelcc.gouv.qc.ca	1 ^{er} mars 15 octobre
Programme d'aide aux infrastructures du Plan de développement de la pêche au saumon (PDPS)	Améliorer, à entretenir, à mettre aux normes, à acquérir et à construire des infrastructures d'accueil, d'accès et d'hébergement en périphérie des rivières à saumon	Teddy Florin	418-847-9191 poste 7	tflorin@fqa.ca	Communiquer avec le coordonnateur pour plus d'informations

Annexe 2. Liste des organismes subventionnaires et programmes pour la réalisation de projets de conservations et de développement durable de la pêche sportive.

Programme d'aide financière	Objectifs du programme	Nom de la personne responsable	Numéro de téléphone	Adresse courriel	Date butoir annuelle
Fonds d'aide à la protection des rivières à saumon du Plan de développement de la pêche au saumon (PDPS)	Soutenir l'action des gestionnaires de rivières à saumon en matière de protection	Teddy Florin	418-847-9191 poste 7	tflorin@fqsa.ca	À déterminer
Financement des décomptes du Plan de développement de la pêche au saumon (PDPS)	Soutenir financièrement le dénombrement des saumons adultes	Teddy Florin	418-847-9191 poste 7	tflorin@fqsa.ca	Les appels ciblés se font en même temps que pour le Fonds d'aide à la protection des rivières à saumon.
Programme de valorisation, d'aménagement et de restauration des habitats du saumon (Fondation de la faune)	Soutenir financièrement les initiatives de conservation, d'amélioration ou de restauration de l'habitat du saumon, afin d'augmenter la productivité faunique des habitats, en protégeant ou améliorant la biodiversité du milieu	Geneviève Lacroix	418-644-7926 poste 139	genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca	15 novembre

Annexe 2. Liste des organismes subventionnaires et programmes pour la réalisation de projets de conservations et de développement durable de la pêche sportive.

Programme d'aide financière	Objectifs du programme	Nom de la personne responsable	Numéro de téléphone	Adresse courriel	Date butoir annuelle
Fondation pour l'environnement d'Hydro-Québec	Financer des actions concrètes dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts des collectivités locales aux quatre coins du Québec. Plus précisément : <ul style="list-style-type: none"> - Protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels - Sensibiliser ou éduquer les publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales 		514 289-5384	fondation-environnement@hydro.qc.ca	1 ^{er} février 15 septembre